



ANALYSES ET SYNTHÈSES

-  La situation des grands groupes bancaires français à fin 2017

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
1. LA RENTABILITÉ.....	6
1.1. Des résultats stables en 2017.....	6
1.1.1. Des revenus sous-jacents en légère croissance	6
1.1.2. Un coefficient d'exploitation qui se dégrade de nouveau	7
1.1.3. Un coût du risque dont la baisse se poursuit	8
1.1.4. Un résultat net qui se consolide	9
1.1.5. Des rendements sur actifs et sur capitaux propres moins à l'avantage des banques françaises	9
1.2. Des performances contrastées entre les diverses lignes métier	12
1.2.1. Une rentabilité de la banque de détail en légère progression	13
1.2.2. La rentabilité de la BFI continue à bénéficier de la baisse du coût du risque..	15
1.2.3. L'assurance et la gestion d'actifs voient leur contribution se renforcer dans la croissance des revenus	16
2. L'ÉVOLUTION DES BILANS	18
2.1. La progression des crédits aux entreprises et de la trésorerie compense partiellement la baisse des activités de marché	18
2.2. Les variations du passif reflètent celle de l'actif.....	19
3. L'ÉVOLUTION DES RISQUES	23
3.1. Les EFP globales diminuent	23
3.2. Les EFP au titre du risque de crédit se stabilisent.....	24
3.2.1. Des EFP crédit stables en dépit d'une très légère hausse du niveau de risque des expositions.....	24
3.2.2. La qualité des crédits se situe toujours au-dessus de la moyenne des banques européennes	25
3.3. Des EFP au titre de l'ajustement de l'évaluation de crédit en baisse	28
3.4. Les EFP au titre des risques de marché continuent de diminuer	28
3.4.1. Analyse commune aux 5 groupes.....	28
3.4.2. Quelques informations complémentaires pour les groupes utilisant des modèles internes pour leurs calculs d'EFP pour risque de marché	31
3.5. Les EFP au titre du risque opérationnel ont de nouveau augmenté en 2017	32
4. LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES	34
4.1. Les banques françaises continuent de renforcer leur solvabilité	34
Encadré : un impact modéré de la norme IFRS 9 sur les ratios CET1 des banques françaises	36
4.2. Des ratios de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires.....	37
4.3. Des progrès marqués dans le respect de la TLAC.....	40
LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	42

Résumé

En 2017, les six grands groupes bancaires français affichent des performances solides, dans un environnement macro-économique qui s'améliore progressivement mais avec des taux d'intérêt toujours très faibles et une volatilité sur les marchés à des niveaux également très bas d'un point de vue historique.

- Avec un PNB en 2017 de 146,4 milliards d'euros, les 6 principaux groupes bancaires français enregistrent une croissance de leurs revenus de 0,5 %. Cette apparente stabilité s'accompagne de disparités fortes, à la fois entre banques et entre lignes métiers. Ainsi, si les revenus de la banque de détail (+0,5 %) et ceux de la BFI (+0,8 %) affichent une croissance relativement modérée en 2017, les revenus de la gestion d'actifs et de l'assurance s'inscrivent en revanche en forte hausse (+9,6 %).
- La décroissance de la marge nette d'intérêt associée aux activités de la banque de détail se poursuit tant en France qu'à l'international dans un contexte de taux toujours très bas. La hausse des encours de crédits et le dynamisme des commissions (qui progressent globalement de 6,2 %) ne suffisent pas à compenser la faiblesse des marges (les flux nets d'intérêt reculent de 2,3 %).
- Les frais de gestion augmentent (+2,7 %) plus vite que le PNB, de sorte que le coefficient d'exploitation se dégrade à nouveau à fin 2017, à 69 %, soit un niveau très proche du niveau médian observé pour les grandes banques européennes (69,4 %).
- Le coût du risque des banques diminue de 18 % en 2017 et se situe désormais à son niveau le plus faible depuis 2007. Rapporté au total de bilan, le coût net du risque s'élève à 0,11 %, en recul de 2,7 points de base (bps). En revanche, les litiges ont eu un impact significatif en 2017 alors qu'a *contrario* une plus-value de près de 3 milliards d'euros liée à la cession des titres Visa Europe avait augmenté les bénéfices réalisés en 2016.
- La rentabilité d'exploitation progresse, ce que traduit la hausse du résultat avant impôt de 3,6 %. Le résultat net total est stable (+0,3 %) tout comme la rentabilité moyenne des actifs, ou RoA, qui se maintient à 0,36 %, un niveau nettement inférieur à la médiane des banques européennes, qui s'améliore nettement par rapport à 2016 (+17 bps à 0,43 %). Cette situation tranche ainsi avec celle qui pouvait être observée depuis 2012¹. La rentabilité sur capitaux propres, ou RoE s'élève à 6,3 % en légère diminution sur un an (-0,2 point de pourcentage (pt)), mais à un niveau qui reste supérieur au RoE d'un échantillon de grandes banques européennes comparables (5,9 %).

Les grandes banques françaises poursuivent le renforcement de la qualité de leurs bilans et de leurs ratios prudentiels tout en anticipant le respect des nouvelles exigences réglementaires :

- Le bilan agrégé des cinq grands groupes s'établit à 6 282 milliards d'euros fin 2017, en diminution de 3,3 %. Cette baisse s'explique principalement par la réduction de la taille des portefeuilles de transaction et des actifs disponibles à la vente (-17 % au global). À l'actif, ces évolutions sont contrebalancées par l'augmentation des comptes de trésorerie et des dépôts auprès des banques centrales (+14,9 %) ainsi que des crédits auprès des entreprises non financières (+9,6 %). Au passif, les dépôts clientèle hors établissements de crédit augmentent (+3,2 %) ainsi que les capitaux propres part du groupe (+2 %).
- La qualité des crédits en portefeuille continue de s'améliorer avec un taux d'encours dépréciés qui enregistre un nouveau repli (-45 bps à 3,45 %), principalement porté par les encours aux ménages et aux sociétés non financières. Cette amélioration est le résultat de la hausse des encours totaux et, en parallèle, de la diminution des encours dépréciés. Depuis 2015, le taux de provisionnement global des encours dépréciés est stable à 56 %.

¹ Cf. [Bulletin de la Banque de France n° 216/3](#), mars-avril 2018

- Sous le double effet d'une hausse des fonds propres CET1 (+3,4 % à 306 milliards d'euros) et d'une baisse des actifs pondérés (-0,4 % à 2 221 milliards d'euros) le ratio de solvabilité CET1 cumulé des 6 groupes bancaires français a de nouveau progressé de 50 bps pour s'établir à 13,8 %. Le ratio CET1 médian des banques françaises, tiré par les groupes mutualistes, est légèrement supérieur à celui d'un échantillon de grandes banques européennes (14,1 % contre 13,9 %). Bien qu'aucune banque n'applique encore cette norme à fin 2017, les groupes anticipent un impact de mise en œuvre initiale d'IFRS 9 sur leur ratio de solvabilité *Common equity tier 1* (CET1) compris entre 10 bps et 30 bps lié à une hausse des provisions pour risque de crédit.
- Par ailleurs, entre 2016 et 2017, les banques françaises ont légèrement amélioré leurs ratios de liquidité (à fin 2017, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) agrégé des 6 groupes s'établit à 131,7 % et le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) cumulé à 107 %).
- Enfin, les banques françaises d'importance systémique mondiale ont pleinement intégré les nouvelles exigences relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC), dont l'application débutera dès 2019.

Alors que les progrès accomplis par les banques françaises depuis la crise pour renforcer leurs bilans et leur structure de financement sont considérables, des points de vigilance en termes de supervision doivent être relevés :

- L'évolution des coûts d'exploitation demeure un sujet d'attention et un enjeu fort : pour la deuxième année consécutive, ils ressortent en hausse pour les 6 groupes bancaires français, alors même que des plans de transformation se sont succédé depuis 2013. Néanmoins, le coefficient d'exploitation des groupes français se situe en moyenne à un niveau proche de la médiane calculée sur les grandes banques européennes d'envergure internationale.
- Ces plans de transformation visent à répondre aux enjeux majeurs que constituent le besoin de réduction des coûts, la prise en compte de la révolution digitale et l'émergence de nouveaux acteurs. Pour cela, les banques revoient leurs modèles d'activité, rationalisent leurs réseaux, renforcent l'externalisation des fonctions supports, investissent dans l'adaptation de leurs systèmes d'information et multiplient les partenariats ou acquisitions dans l'univers des Fintech. Certaines évolutions sont susceptibles de générer de nouveaux risques (notamment en termes de continuité d'activité, de cybersécurité, de traitement des données) et doivent être encadrées.
- L'environnement prolongé de taux bas peut menacer le redressement de la marge nette d'intérêt et également conduire les établissements à une prise de risque accrue sur certains secteurs. Ainsi, pour préserver la résilience des banques dans un contexte de hausse de l'endettement des grandes entreprises continue depuis 2005, le Haut Conseil de Stabilité Financière a, conformément aux dispositions de l'article 458 de CRR, décidé en mai 2018 d'appliquer une mesure ciblée sur les expositions aux grandes entreprises les plus endettées.
- La finalisation de l'accord de Bâle III le 7 décembre 2017 constitue un progrès important. Il vise à assurer un juste équilibre entre la réduction de la variabilité des actifs pondérés par les risques et le maintien de la sensibilité au risque. La mise en œuvre complète du paquet finalisé de Bâle III est ainsi primordiale pour la stabilité financière.

Étude réalisée par Catherine Adenot, Eugenio Avisoa, Pierre Berthonnaud, Sylviane Ginefri, Pierre Harguindeguy, Joël Guilmo, Laurent Faivre, Oana Toader, Fleur de Saussure et Emmanuel Point

Mots-clés : produit net bancaire, charges d'exploitation, coefficient d'exploitation, coût du risque, résultat net, ratio de solvabilité, indicateurs de risque

Codes JEL : G21

Préambule

L'analyse porte sur les comptes consolidés des six principaux groupes bancaires français : BNP Paribas (BNPP), Société Générale (SG), le Groupe Crédit Agricole (GCA), le Groupe BPCE (GBPCE), le Groupe Crédit Mutuel (GCM) et La Banque Postale (LBP).

Pour certains indicateurs de risques, la situation des groupes bancaires français est comparée à celle de leurs principaux concurrents européens au travers d'indicateurs de risques (*risk indicators*) qui sont calculés chaque trimestre par l'Autorité bancaire européenne (*European banking authority* – EBA) sur un échantillon de banques de l'Union². Des comparaisons individuelles sont également établies avec les principales banques européennes d'envergure internationale ; selon les indicateurs examinés, les données peuvent toutefois ne pas être disponibles pour certaines banques, qui sont dans ce cas signalées en note de bas de tableau et de graphique.

² Le périmètre a été étendu en 2014 et 2015, voir détails en Annexe 1.

1. La rentabilité

1.1. Des résultats stables en 2017

En 2017, dans un contexte économique en amélioration graduelle et en dépit de taux qui se sont maintenus à des niveaux très bas, les six grands groupes bancaires français ont publié des résultats stables par rapport à 2016 (Tableau 1) :

- Le produit net bancaire (PNB) agrégé augmente de 0,5 % entre 2016 et 2017, à 146,4 milliards d'euros ;
- Les frais de gestion progressant de 2,7 %, le coefficient d'exploitation se dégrade de 1,5 pt à 69 % ;
- Le coût du risque continue de diminuer de façon marquée (-18 % par rapport à 2016) ;
- Le résultat net total s'établit en hausse de 0,3 % à 26,2 milliards d'euros.

Tableau 1
Soldes intermédiaires de gestion

	2016	2017	Évolution 2017/2016
Produit net bancaire	145,7	146,4	+0,5%
Frais de gestion	98,4	101,0	+2,7%
Coefficient d'exploitation	67,5%	69,0%	+1,5 pt
Résultat brut d'exploitation (RBE)	47,4	44,9	-5,2%
Coût du risque (CR)	10,3	8,4	-18,0%
Résultat d'exploitation (RBE-CR)	37,1	36,4	-1,6%
Autres produits (+) et charges (-)	0,5	2,5	ns
Résultat avant impôt	37,6	38,9	+3,6%
Impôts	11,5	12,7	+11,1%
Activités arrêtées ou en cours de cession	0,1	0,0	ns
Résultat net	26,1	26,2	+0,3%
Intérêts minoritaires	1,8	2,3	+30,6%
Résultat net part du groupe	24,3	23,9	-1,9%

Source : Communication financière des 6 groupes (BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM, LBP)

1.1.1. Des revenus sous-jacents en légère croissance

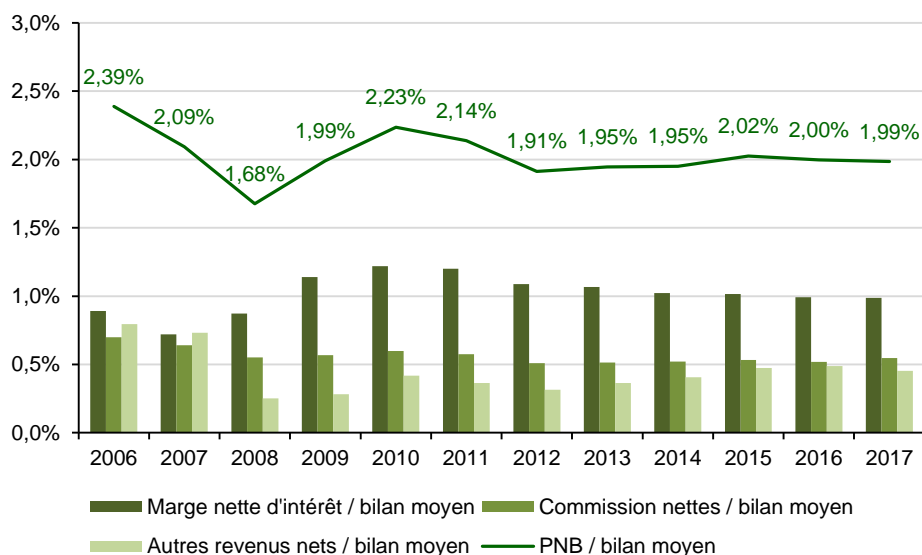
Le PNB ressort en très légère progression de 0,5 % par rapport à 2016, sans incidence particulière de la réévaluation de la dette propre.

En neutralisant la forte hausse du coût des litiges (qui atteignent 1,1 milliard d'euros en 2017, concentrés en grande partie sur SG) et les plus-values de cessions (0,7 milliard contre 2,5 milliards en 2016), le PNB retraité est toutefois en hausse de 2,6 % à 147,3 milliards d'euros.

Rapporté au total de bilan moyen, qui augmente de 1 % en 2017, le PNB ressort à 1,99 %, soit 1 bp de moins qu'en 2016 (Graphique 1). Ses différentes composantes ont toutefois enregistré des évolutions diverses :

- la marge nette d'intérêt s'établit à 0,99 % (soit la moitié du PNB) ; elle est ainsi remarquablement stable sur les quatre dernières années ; les produits bruts d'intérêt diminuent en valeur de 2,3 % tandis que les charges d'intérêt baissent plus fortement, de 4,8 % ;
- les commissions, qui affichaient un niveau très stable depuis 2012, se situent à 0,55 % du bilan moyen, en nette hausse sur un an (+3 bps) ; en valeur, elles augmentent de 6,2 % ;
- les autres revenus nets, qui recouvrent un large spectre (activités de négociation sur instruments financiers, activités d'assurance ou de crédit-bail, plus-values sur cessions d'immobilisations financières, etc.) représentent 0,45 % du bilan moyen, en recul de 4 bps, mais demeurent au niveau relativement haut observé depuis 2015.

Graphique 1
Structure du PNB par source de revenus (en % du total bilan moyen)



Source : communication financière – données non disponibles pour GCM à la date de rédaction de cet Analyses et Synthèses

1.1.2. Un coefficient d'exploitation qui se dégrade de nouveau

Compte tenu de la relative stabilité du PNB et d'une progression de 2,7 % des charges d'exploitation, le coefficient d'exploitation moyen (qui rapporte les frais de gestion au PNB) s'établit à 69 % en 2017, en hausse de 1,5 pt par rapport à l'année précédente (Tableau 2). Retraité des éléments exceptionnels et de l'impact de la réévaluation de la dette propre, le coefficient d'exploitation confirme également sa dégradation sur ces quatre dernières années.

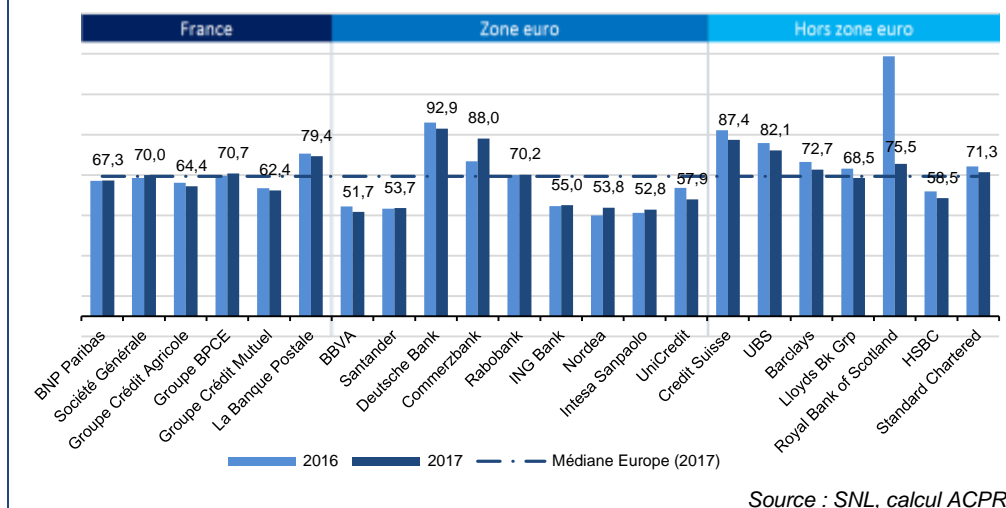
Tableau 2
Évolution du coefficient d'exploitation

	2014	2015	2016	2017
Coefficient d'exploitation	67,4%	66,5%	67,5%	69,0%
Coefficient d'exploitation retraité	66,7%	67,2%	67,2%	68,7%

Source : Communication financière (hors GCM) – moyenne pondérée

Les coefficients d'exploitation des grands groupes bancaires français sont assez hétérogènes, allant de 62 % à 79 % en 2017, mais se situent dans l'ensemble à un niveau proche de la médiane calculée sur les grandes banques européennes d'envergure internationale (Graphique 2), qui atteint à 69,4 % en 2017 et recule en revanche de 2,2 pts.

Graphique 2
Coefficients d'exploitation des banques européennes d'envergure internationale (en %)



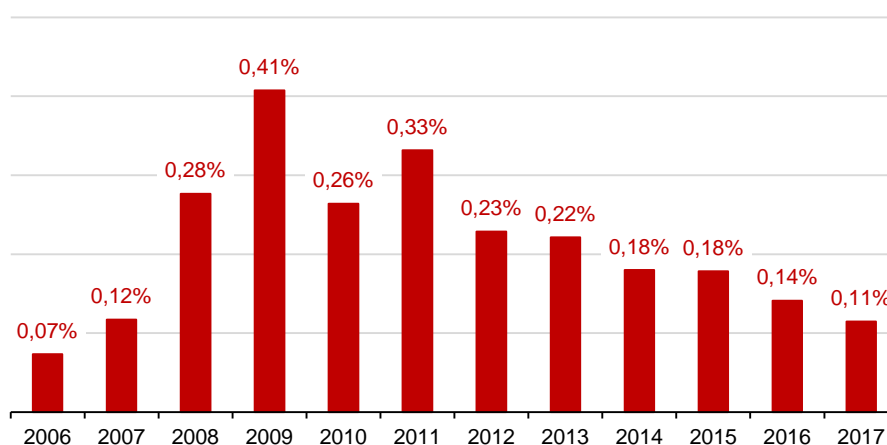
1.1.3. Un coût du risque dont la baisse se poursuit

Le coût du risque³ agrégé des six principales banques françaises s'inscrit à nouveau en baisse de 18 % en 2017, à 8,4 milliards d'euros contre 10,3 milliards en 2016 et 12,9 milliards en 2015.

Ce nouveau repli du coût du risque confirme l'amélioration de l'environnement économique, notamment en Europe, et le maintien de conditions de financement restées très favorables pour les entreprises et les particuliers en 2017.

Rapporté au bilan moyen, le coût du risque s'établit ainsi à 0,11 % en 2017 s'approchant des niveaux constatés avant la crise financière (Graphique 3). Se situant sur la médiane européenne pour SG, GCA et LBP, il est en revanche supérieur à ce seuil pour GBPCE, GCM mais surtout BNPP (Graphique 4).

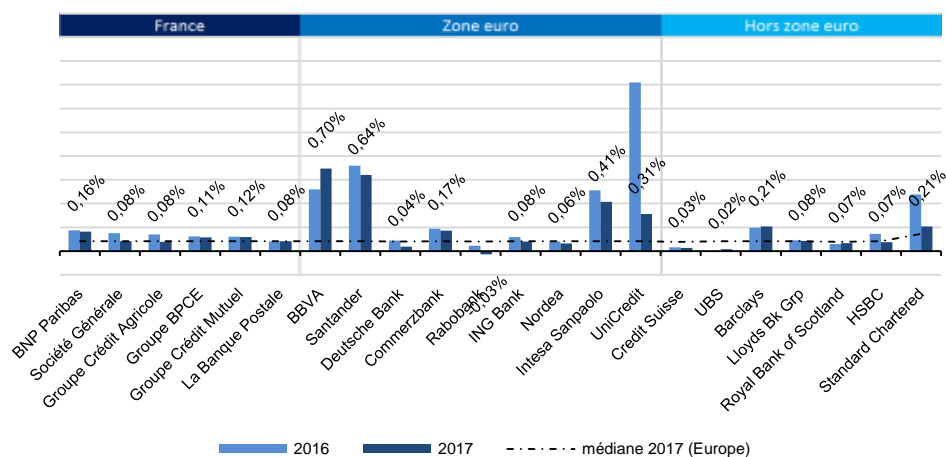
Graphique 3
Coût du risque rapporté au total de bilan



Source : communication financière

³ Le coût du risque comprend les dotations nettes des reprises de provisions sur les prêts et créances, les engagements de financement et de garantie et les titres à revenu fixe, ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables nettes des récupérations sur créances amorties.

Graphique 4
Coût du risque rapporté au total de bilan des banques européennes
d'envergure internationale



Source : SNL ; le coût du risque de RBS en 2015 n'est pas représenté ici : il est négatif (-5,6 %)

Rapporté aux revenus, le coût du risque des banques françaises se replie également, passant de 7,1 % du PNB en 2016 à 5,8 % en 2017. Il reste cependant supérieur à la médiane des autres grandes banques européennes comparables, qui se situe à 3,9 % en 2017, en retrait de 2,4 pts.

1.1.4. Un résultat net qui se consolide

Le résultat avant impôt cumulé des six grandes banques françaises s'établit à 38,9 milliards d'euros, en hausse de 3,9 % par rapport au niveau atteint en 2016. L'augmentation des frais de gestion (+2,6 milliards d'euros) a été compensée par la progression des revenus (+0,7 milliards) mais surtout par la diminution du coût du risque (-1,9 milliards).

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2017 s'inscrit en hausse de 11 % (+1,2 milliards d'euros) à 12,7 milliards d'euros et représente 32,7 % des bénéfices avant impôt. Par ailleurs, des litiges ont eu un impact significatif en 2017 alors qu'*contrario* une plus-value de près de 3 milliards d'euros liée à la cession des titres Visa Europe avait augmenté les bénéfices réalisés en 2016.

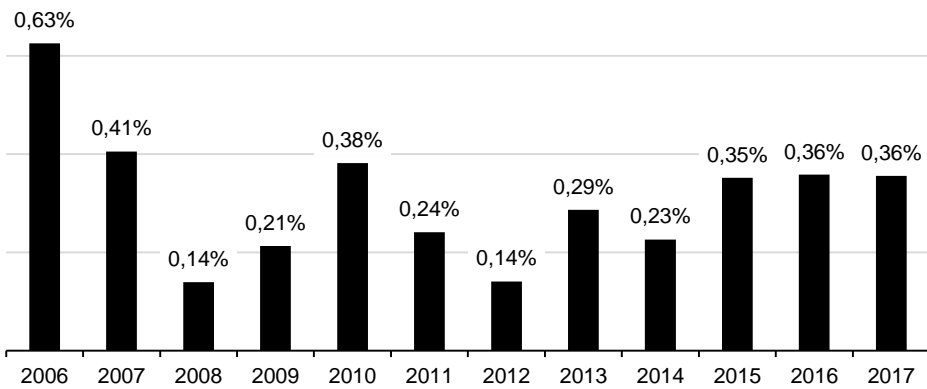
Au final, le résultat net s'élève en 2017 à 26,2 milliards d'euros, très proche du résultat dégagé en 2016 (26,1 milliards). Le taux de distribution projeté des bénéfices s'établit en 2017 à 56,8 % en moyenne pour les quatre banques cotées⁴ contre 50,8 % pour l'exercice 2016.

1.1.5. Des rendements sur actifs et sur capitaux propres moins à l'avantage des banques françaises

Le résultat net des banques françaises rapporté à leur total de bilan moyen (ou rendement des actifs – RoA) s'affiche à 0,36 %, niveau semblable à celui des deux années précédentes (Graphique 5).

⁴ Moyenne pondérée pour BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole SA, Natixis.

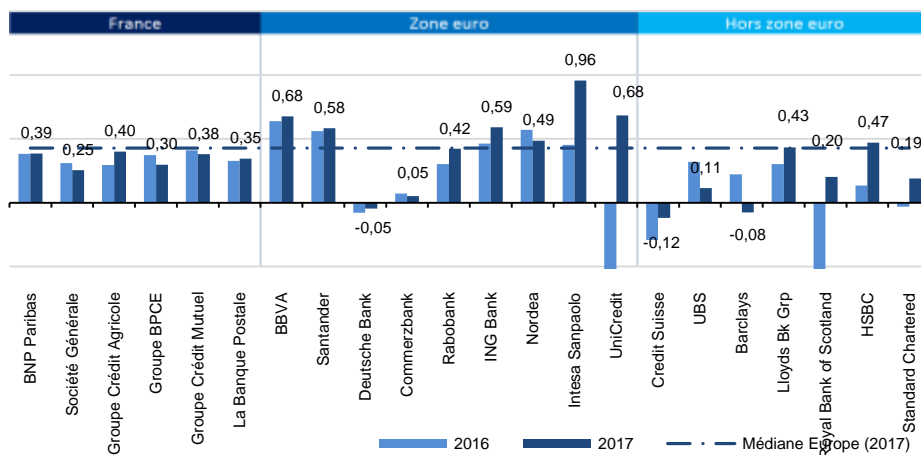
Graphique 5
Résultat net rapporté au total de bilan (Return on Assets)



Source : communication financière

Les RoA des banques françaises se situent en-deçà de la médiane des grandes banques européennes comparables (0,43 %) qui s'améliore nettement par rapport à 2016 (0,26 %), sous l'effet notamment des meilleures performances réalisées par les banques italiennes et anglaises (Graphique 6).

Graphique 6
RoA des banques européennes d'envergure internationale (en %)

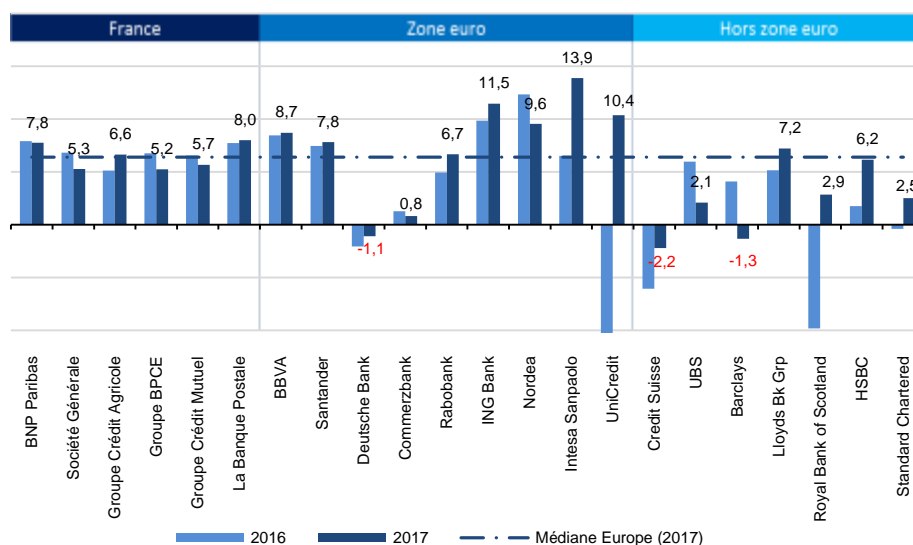


Source : SNL et calculs ACPR

NB : en 2016, les RoA de RBS et d'Unicredit s'élevaient à -0,60 % et -1,29 % respectivement ; les histogrammes ont été tronqués pour faciliter la lecture.

Les résultats nets rapportés aux capitaux propres, ou rendement des fonds propres (RoE), des banques françaises sont proches du niveau médian de 6,4 % observé en 2017 pour les grandes banques européennes (Graphique 7). Une assez forte hétérogénéité des performances en Europe demeure toutefois, trois de ces grandes banques enregistrant un RoE négatif en 2017.

Graphique 7
RoE pour un échantillon de banques européennes d'envergure internationale
(en %)



Source : SNL

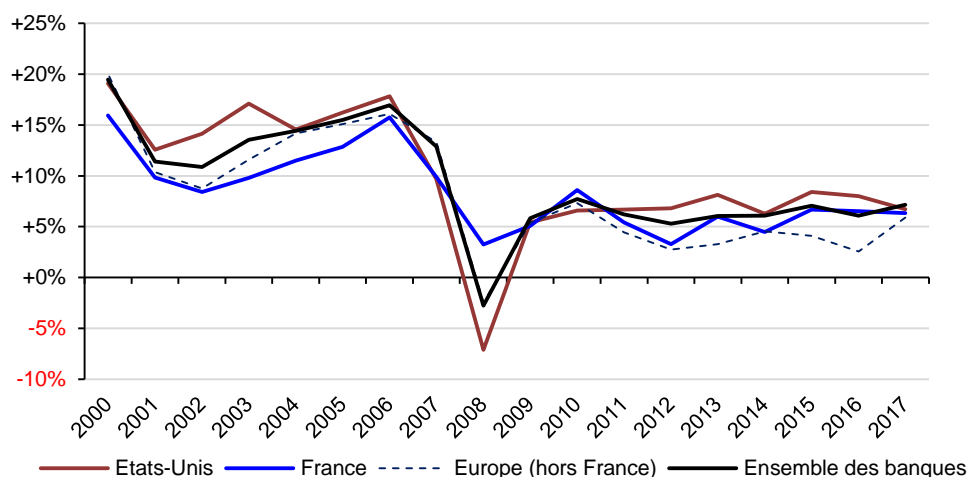
NB : en 2016, les RoE de RBS et d'Unicredit s'élevaient à -9,8 % et -21,5 % respectivement ; les histogrammes ont été tronqués pour faciliter lecture.

Le RoE agrégé s'élève à 6,3 % en 2017 pour les cinq principales banques françaises pour lesquelles l'information est disponible, en légère baisse comparé à 2016 (-0,2 pt ; Graphique 8), et reste supérieur au rendement des capitaux propres des autres grandes banques européennes (5,9 % en moyenne pondérée) qui a connu une nette progression en 2017 (+3,3 pts).

Observé sur un échantillon de banques au niveau mondial, le rendement moyen des capitaux propres s'élève à 7,1 % (+1 pt) et reflète des situations nettement moins hétérogènes qu'en 2016. Le RoE des banques américaines diminue en 2017 et s'établit à 6,7 % (-1,3 pt), affaibli par les importantes dépréciations d'actifs d'impôts différés enregistrées à la suite de la réforme fiscale aux États-Unis.

D'une façon générale, l'amélioration des niveaux de solvabilité (cf. infra), qui se traduit par une hausse du dénominateur du RoE, couplée à des résultats plus mesurés, maintient la rentabilité des fonds propres à des niveaux significativement inférieurs à ceux d'avant crise.

Graphique 8
RoE – Comparaisons internationales



Source : SNL et calculs ACPR (échantillon de 51 banques)

Note : « Ensemble des banques » désigne la moyenne pondérée des 51 banques de l'échantillon, toutes zones géographiques confondues (Union européenne, Suisse, États-Unis, Canada) hors Chine

1.2. Des performances contrastées entre les diverses lignes métier⁵

Si les contributions de la banque de détail et de la banque de financement et d'investissement (BFI) au PNB apparaissent assez stables par rapport à 2016, les lignes métier « financements spécialisés » et « gestion d'actifs et assurances » voient leurs parts augmenter considérablement à respectivement 9,3 % et 15,2 % (Tableau 3 et Graphique 9).

La hausse des revenus des financements spécialisés peut s'analyser comme un rattrapage après le point bas atteint en 2016. Le renforcement de la part de la gestion d'actifs présente quant à elle un caractère exceptionnel marqué par une progression élevée des revenus générés tant par les activités de banque privée que d'assurance.

Tableau 3
Évolution de la structure du PNB par ligne de métier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Banque de financement et d'investissement	16,7%	17,9%	17,1%	17,3%	17,4%	18,9%	18,9%
Banque de détail en France	42,5%	45,0%	46,5%	46,1%	44,6%	43,8%	43,5%
Banque de détail à l'étranger	13,4%	15,5%	14,7%	14,3%	13,2%	13,3%	13,2%
Financements spécialisés	10,6%	10,3%	10,0%	9,0%	9,3%	8,9%	9,3%
Gestion actifs et assurances	12,6%	14,1%	14,2%	14,9%	14,6%	14,0%	15,2%
Autres	4,2%	-2,7%	-2,5%	-1,2%	0,7%	1,1%	-0,2%

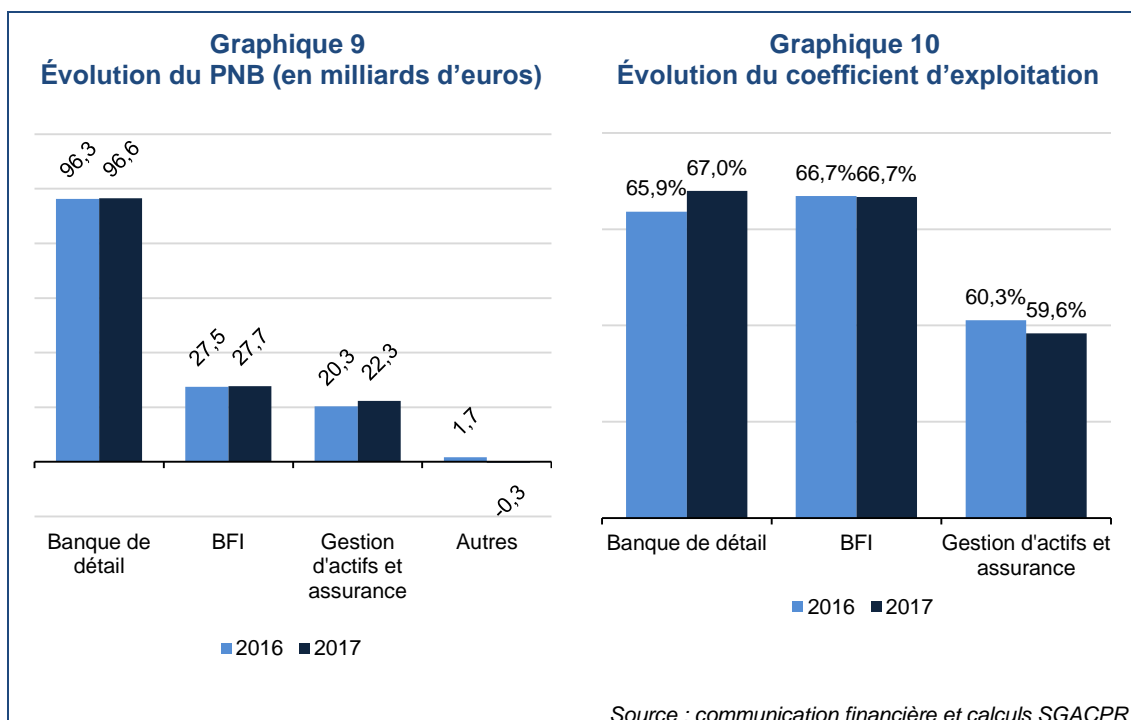
Source : Communication financière, calculs ACPR

Note : Le solde « Autres » correspond aux revenus des activités qui ne sont pas rattachées à une ligne métier spécifique, tels que les variations du risque de crédit propre, la centralisation de financements intra-groupe ou la détention de participations ; ce poste intègre aussi des éléments non récurrents non rattachés à un métier impactant négativement la rentabilité comme des provisions ou encore le coût des litiges.

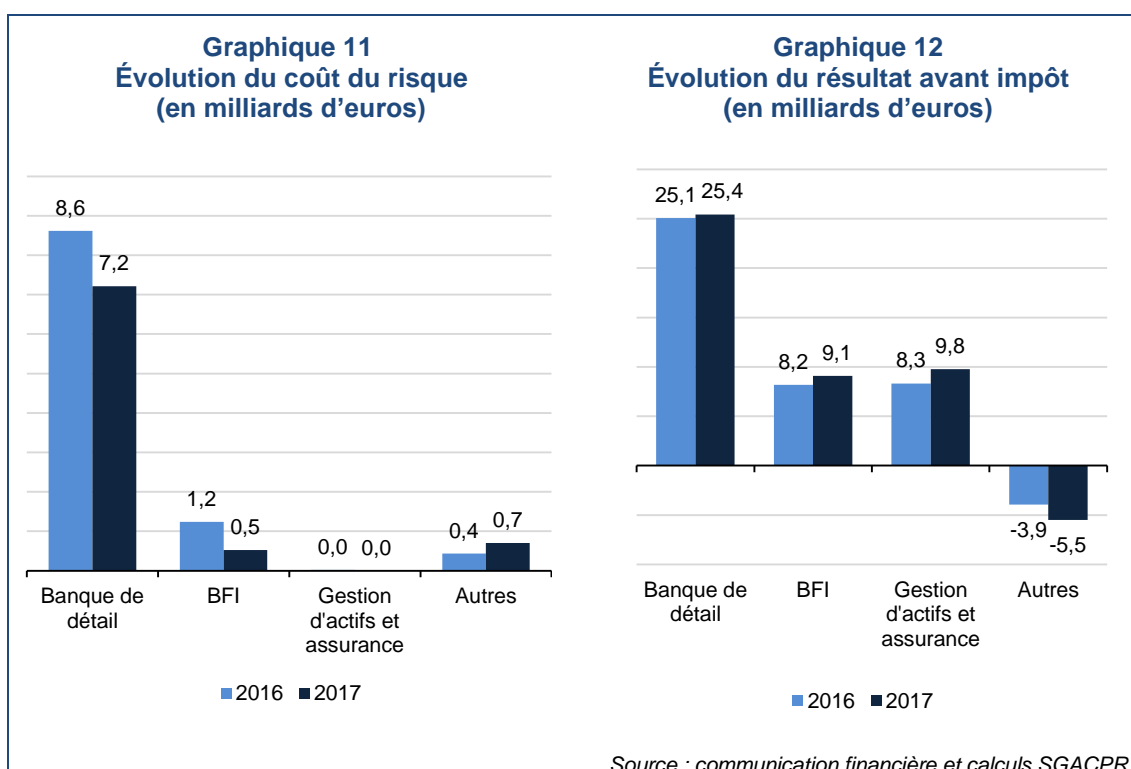
Comme lors de l'exercice précédent, les frais généraux de la banque de détail augmentent de 1,9 %, ce qui se reflète dans un coefficient d'exploitation en hausse de 1,1 pt à 67 % (Graphique 10). Le coefficient d'exploitation de la BFI est stable à 66,7 % (-0,1 pt) tandis que celui de la gestion d'actifs s'inscrit en net repli à 50,6 % (-1,7 pt).

⁵ Afin d'assurer une présentation cohérente, les chiffres publiés par les banques dans le cadre de leur communication financière ont parfois été retraités. On se reportera à l'encadré de la page 18 de l'Analyses et Synthèses n° 63 pour plus de précisions.

La tendance au repli du coût du risque est particulièrement sensible s'agissant de la banque de détail et de la BFI (Graphique 11).



La progression du résultat courant avant impôt (+3,4 %) s'appuie sur la bonne performance de la BFI et de la gestion d'actifs (Graphique 12), qui enregistrent des hausses respectives de 10,9 % et 18 %, compensant ainsi la contribution négative des « autres activités ».



On trouvera ci-après une analyse détaillée de la performance des différentes lignes métier.

1.2.1. Une rentabilité de la banque de détail en légère progression

En dépit d'un PNB relativement stable (+0,2 %), la banque de détail et les services financiers spécialisés voient leur résultat brut d'exploitation diminuer de 2,9 % sous

l'effet d'une importante hausse des frais généraux (+1,9 %) reflétant des coûts exceptionnels liés à la restructuration des réseaux ou à la transformation numérique. Toutefois, grâce au fort repli du coût du risque (-16,3 %), le résultat d'exploitation progresse de 1,8 % et le résultat avant impôt de 1,5 % (Tableau 4).

Tableau 4
Principaux agrégats des pôles Banque de détail et financements spécialisés

	Banque de détail en France		Banque de détail à l'international		Financements spécialisés		TOTAL	
	2017	Var. 2016	2017	Var. 2016	2017	Var. 2016	2017	Var. 2016
PNB	63,6	-0,6%	19,3	+0,0%	13,6	+4,4%	96,6	+0,2%
Frais de gestion	44,8	+1,8%	12,6	-0,3%	7,3	+5,9%	64,7	+1,9%
Coefficient d'exploitation	70,5%	+1,7 pt	65,1%	-0,2 pts	53,5%	+0,8 pt	67,0%	+1,1 pt
RBE	18,8	-5,9%	6,8	+0,6%	6,3	+2,7%	31,9	-2,9%
Coût du risque	3,5	-15,3%	2,1	-24,5%	1,7	-5,9%	7,2	-16,3%
Résultat d'exploitation	15,3	-3,4%	4,7	+17,9%	4,7	+6,2%	24,7	+1,8%
Autres produits et charges	0,1	-59,2%	0,3	ns	0,4	+22,4%	0,8	ns
Résultat avant impôt	15,4	-4,2%	5,0	+16,6%	5,1	+7,4%	25,4	+1,5%

Source : Communication financière des 6 groupes, calculs ACPR

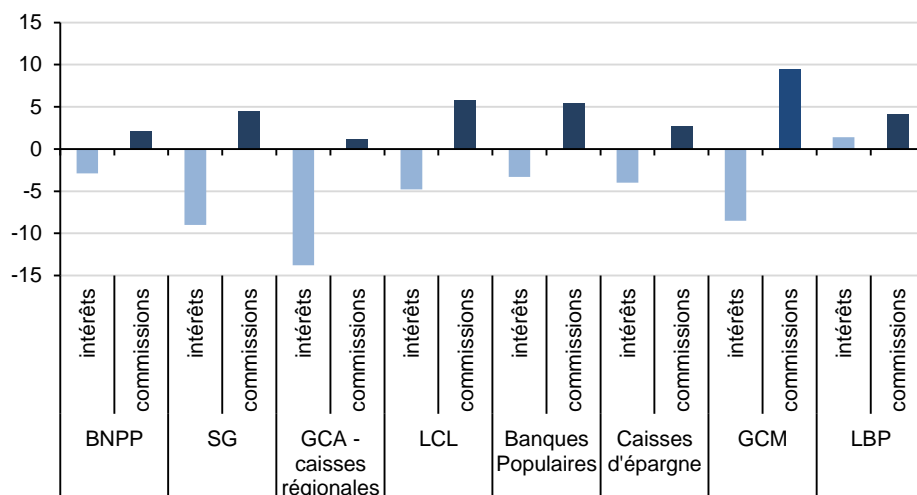
Dans la **Banque de détail en France**, les revenus s'inscrivent en baisse de 0,6 % en raison notamment du recul de la marge nette d'intérêt, compris suivant les réseaux entre -2,9 % pour BNPP et -9 % pour SG.

En volume, l'activité est restée soutenue : les encours de crédit ont poursuivi leur progression en 2017 tant pour les crédits aux particuliers (+5,9 %) que pour les crédits aux sociétés non financières (+5,8 %) ; la production nouvelle enregistre toutefois une décroissance au second semestre surtout marquée pour les crédits à l'habitat qui enregistrent un recul de 45 % par rapport au premier semestre, sous l'effet de la forte baisse des rachats et renégociations.

Les banques ont poursuivi leur effort pour diversifier leurs sources de revenus ; en particulier, elles affichent toute une progression de leurs commissions mais dans des proportions très hétérogènes, y compris entre les différentes entités d'un même groupe (Graphique 13). À cet égard, les commissions de service⁶ ont été portées par un accroissement de l'équipement de la clientèle et une hausse des tarifs (notamment de tenue de compte) alors que les commissions financières ont pâti d'un contexte de marché défavorable, notamment au premier semestre.

⁶ S'il n'existe pas de définition précise, commune aux différentes banques, les commissions de service recouvrent notamment les frais liés au fonctionnement du compte (frais CB, envoi de chéquier, paiement hors zone euro, virements interbancaires...) et les commissions financières, les frais sur opérations sur titres, droits de garde, etc.

Graphique 13
Évolution de la marge nette d'intérêt et des commissions nettes
par rapport à 2016(en %)



Source : communication financière ; données reconstituée par différence pour les Caisses régionales du Crédit agricole

Le coefficient d'exploitation accuse une progression sur l'exercice de 1,7 pt à 70,6 %, sous l'effet de la mise en œuvre des nouveaux plans de rationalisation des réseaux et de digitalisation des processus de gestion, qui génèrent un surcroît de charges d'exploitation.

Le repli du coût du risque de 15,3 % ne parvenant pas à compenser la hausse des frais généraux, le résultat d'exploitation diminue de 3,4 % sur l'année, mais enregistre une dégradation nettement moins forte que celle de l'exercice précédent.

Les revenus de la **Banque de détail à l'international** sont stables à 19,3 milliards d'euros tout comme les frais de gestion (-0,3 %). Ils bénéficient de la dynamique commerciale favorable sur les métiers Entreprises comme sur le segment des particuliers, notamment en Belgique, en Italie et en Espagne et même aux États-Unis. Dans ce contexte, la forte amélioration du résultat d'exploitation (+17,9 %) s'explique par la très nette diminution du coût du risque (-24,5 %) et confirme une tendance initiée en 2014.

Enfin, en dépit de frais de gestion en hausse de 5,9 %, les **Financements spécialisés**⁷ affichent des résultats en nette hausse grâce à des revenus en progression (+4,4 %, sous l'effet notamment de l'acquisition des activités d'affacturage de GE Europe par le groupe Crédit Mutuel) et surtout un coût du risque en nette diminution.

1.2.2. La rentabilité de la BFI continue à bénéficier de la baisse du coût du risque

Comme en 2016, les revenus de la BFI progressent légèrement (+0,8 %). Les frais de gestion croissant à un rythme comparable (+0,7 %) c'est surtout le net recul du coût du risque (-73 %) qui soutient la hausse du résultat d'exploitation courante de la BFI (+10,1 % ; [Tableau 5](#)).

⁷ Entités offrant des services et produits de prêts à la consommation, de crédit-bail et de leasing en France et à l'étranger.

Tableau 5
Principaux agrégats de la BFI

	Banque de financement			Banque d'investissement			Total		
	2017	2016	Var. 2016	2017	2016	Var. 2016	2017	2016	Var. 2016
PNB	8,6	8,6	+0,9%	13,5	13,8	-2,1%	27,7	27,5	+0,8%
Frais de gestion	4,9	5,0	-0,4%	10,3	10,4	-0,1%	18,5	18,4	+0,7%
Coefficient d'exploitation	57,2%	58,0%	-0,8 pts	76,4%	74,8%	+1,6 pts	66,7%	66,7%	-0,1 pts
RBE	3,7	3,6	+2,7%	3,2	3,5	-8,3%	9,2	9,2	+0,9%
Coût du risque	0,3	1,1	-73,3%	0,1	0,0	n.s.	0,5	1,2	-57,9%
Résultat d'exploitation courante	3,4	2,5	+34,0%	3,1	3,5	-11,9%	8,7	7,9	+10,1%
Autres produits et charges	0,3	0,3	+28,7%	0,0	0,0	+37,5%	0,4	0,3	+35,6%
Résultat avant impôt	3,7	2,8	+33,5%	3,1	3,5	-11,8%	9,1	8,2	+11,0%

Source : Communication financière ; ventilation entre banque de financement et d'investissement non disponible pour GBPCE, GCM et LBP, ce qui explique que la somme des deux premières rubriques ne corresponde pas à la colonne « Total »

Les revenus de la **Banque de financement** sont en hausse de 0,9 % mais cette apparente stabilité masque en réalité des situations contrastées. Le coût du risque reflète le litige de SG avec le fond souverain Libyen LIA, qui a donné lieu à une dotation nette de provisions pour risques et charges de 400 millions d'euros et s'est soldé par un règlement de 963 millions d'euros en 2017.

S'agissant de la **Banque d'investissement**, la diminution de 2,1 % du PNB reflète, dans un contexte de faible volatilité, le repli des revenus des métiers taux, change et matières premières (-4,7 %) que ne suffit pas à compenser la hausse des produits sur les métiers actions et dérivés actions (+6,8 % ; [Tableau 6](#)). Les performances sur ce dernier segment sont toutefois très contrastées, comme l'illustre la baisse de 6,1 % des revenus de SG.

Tableau 6
Évolution des revenus de la Banque d'investissement en 2017

	BNPP	SG	GCA	BPCE	Total
Taux, change, matières premières	-11,0%	-7,1%	+3,1%	+6,4%	-4,7%
Actions	+19,2%	-6,1%	-1,6%	+21,5%	+6,8%

Source : Communication financière

1.2.3. L'assurance et la gestion d'actifs voient leur contribution se renforcer dans la croissance des revenus

Les résultats de la ligne métier Assurance et gestion d'actifs s'inscrivent en forte progression avec des revenus en hausse de 9,8 % (cf. [Tableau 7](#)). Le résultat brut d'exploitation augmente de 11,6 % malgré des frais de gestion en hausse de 8,5 %.

Les revenus des activités d'**assurance** progressent en moyenne de 6,9 %, deux groupes (BPCE et GCM) affichant une croissance particulièrement élevée sur ce segment de respectivement 13,4 % et 16 %. Cette progression des revenus s'explique par un effet marché positif sur l'assurance-vie qui a soutenu la collecte en unités de comptes tandis que les branches assurances-dommages et prévoyance ont également réalisé de bons résultats sur le plan commercial.

Dans la **gestion d'actifs**, les revenus progressent de manière très dynamique avec une croissance du PNB de 11,6 % et de 20 % pour le résultat d'exploitation, situation qui contraste fortement avec l'exercice précédent. L'augmentation des revenus est particulièrement élevée chez NATIXIS (+22 %) et chez GCA (+25 %). La forte progression des revenus de la Gestion d'actifs / Banque privée (hausse moyenne du résultat d'exploitation de 20 % en moyenne et jusqu'à 30 % chez BNPP ou 200 % chez SG) a été rendue possible par les synergies de coûts et de revenus opérées entre la gestion collective et la banque privée et par l'environnement globalement favorable sur les marchés qui a conduit à une appréciation des encours sous gestion et a favorisé une collecte nette positive.

Tableau 7
Principaux agrégats de l'assurance et de la gestion d'actifs en 2017

	2017	Var. 2016
PNB	22,3	+9,8%
<i>dont assurance</i>	9,1	+6,7%
Frais de gestion	13,3	+8,5%
Coefficient d'exploitation	59,6%	-0,7 pt
RBE	9,0	+11,6%
Coût du risque	0,0	<i>n.s.</i>
Résultat d'exploitation courante	9,0	+11,9%
Autres produits et charges	0,8	x2,8
Résultat avant impôt	9,8	+17,5%

Source : Communication financière

2. L'évolution des bilans⁸

À la fin de l'exercice 2017, le total de bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français s'élève à 6 282 milliards d'euros contre 6 498 milliards d'euros à fin 2016, affichant ainsi une baisse de 3,3 % sur la période (Tableau 8).

Tableau 8
Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français
(en milliards d'euros)

	2016	2017	Var° 2017/2016	Contribution à la var° 2017/2016
ACTIF	6 498,4	6 282,3	-3,3%	
Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales	491,7	564,9	+14,9%	+1,1%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 492,1	1 235,3	-17,2%	-4,0%
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	81,8	75,4	-7,9%	-0,1%
Actifs financiers disponibles à la vente	456,4	392,6	-14,0%	-1,0%
Prêts et créances sur les Entreprises non financières	1 140,9	1 250,0	+9,6%	+1,7%
Prêts et créances sur les ménages	1 515,6	1 521,6	+0,4%	+0,1%
Autres prêts et créances	672,1	661,2	-1,6%	-0,2%
Placements détenus jusqu'à leur échéance	41,3	48,3	+17,0%	+0,1%
Dérivés - comptabilité de couverture	79,3	58,4	-26,4%	-0,3%
Autres actifs	527,1	474,6	-10,0%	-0,8%
PASSIF	6 498,4	6 282,3	-3,3%	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 325,8	1 099,0	-17,1%	-3,5%
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	216,1	230,8	+6,8%	+0,2%
Dérivés - comptabilité de couverture	79,3	58,4	-26,4%	-0,3%
Dépôts banques centrales	147,8	195,6	+32,3%	+0,7%
Dépôts d'établissements de crédit	235,6	197,3	-16,3%	-0,6%
Dépôts (autres que ceux d'établissements de crédit)	2 823,9	2 914,5	+3,2%	+1,4%
Titres de dette (y compris les obligations)	807,4	786,7	-2,6%	-0,3%
Provisions	33,1	32,5	-1,7%	-0,0%
Passifs subordonnés	89,3	81,1	-9,2%	-0,1%
Capitaux propres part du groupe	377,9	385,3	+2,0%	+0,1%
Autres passifs	362,3	301,1	-16,9%	-0,9%

Source : FINREP – États FIN1, FIN4 et FIN8

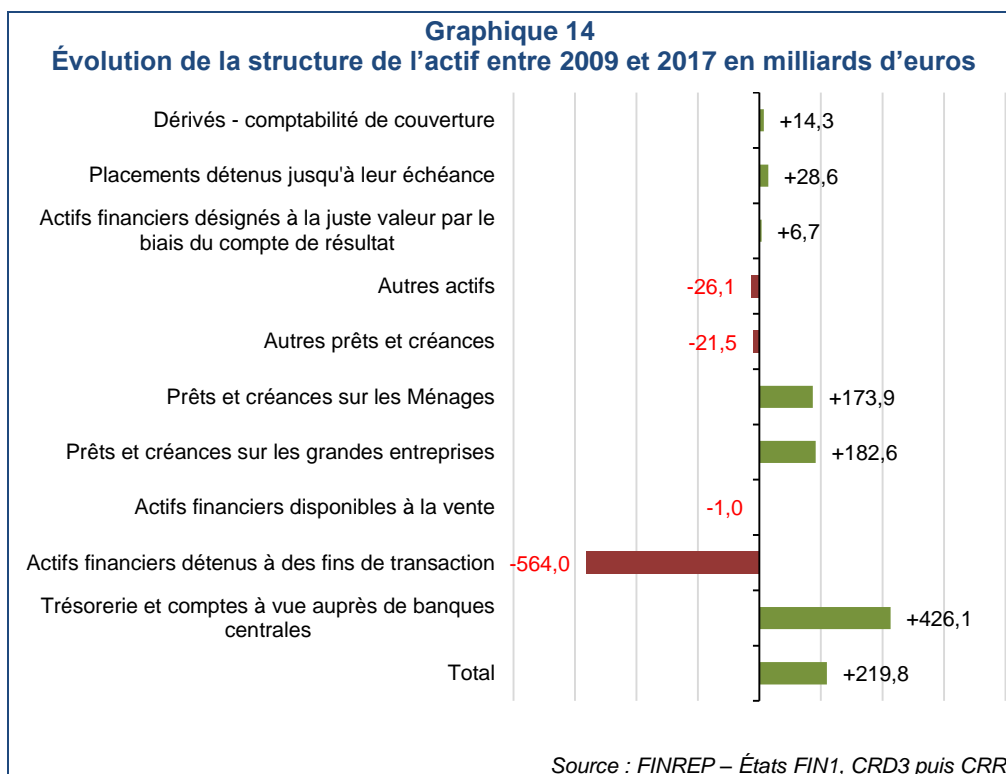
2.1. La progression des crédits aux entreprises et de la trésorerie compense partiellement la baisse des activités de marché

Comme en 2015 et 2016, les banques ont poursuivi en 2017 la réduction de leurs opérations de marché tandis que les activités de crédit ont continué à progresser ; toutefois, la baisse significative des actifs financiers (-327 milliards d'euros soit -16 %), notamment des actifs détenus à des fins de transaction (-257 milliards d'euros soit -17,2 %), n'a pas été compensée par la hausse des prêts et créances (+104 milliards d'euros soit +3 %). La forte progression des crédits observée sur les entreprises non financières (+109 milliards d'euros soit +9,6 %) et la relative stabilité des crédits aux ménages doivent néanmoins s'interpréter avec prudence car ces deux tendances reflètent notamment le reclassement comptable effectué par une banque d'un important portefeuille d'entrepreneurs individuels des "Particuliers" vers les "Entreprises non financières" à la suite d'une mission d'inspection.

⁸ Sauf mention contraire, la présente section couvre BNPP, SG, GCA, GBPCE, GCM

Par ailleurs, à l'image des exercices précédents, le poste « Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales » continue d'afficher une progression importante (+73 milliards euros soit +15 %), reflétant une nouvelle augmentation des réserves constituées auprès des banques centrales reprises au sein des actifs liquides au numérateur du LCR.

Les évolutions de 2017 sont cohérentes avec les tendances observées sur une plus longue période, où l'on constate également une baisse des actifs financiers (-565 milliards d'euros) ainsi qu'une augmentation des prêts et créances (+335 milliards d'euros) et du poste « Trésorerie et comptes à vue auprès de banques centrales » (+426 milliards d'euros).

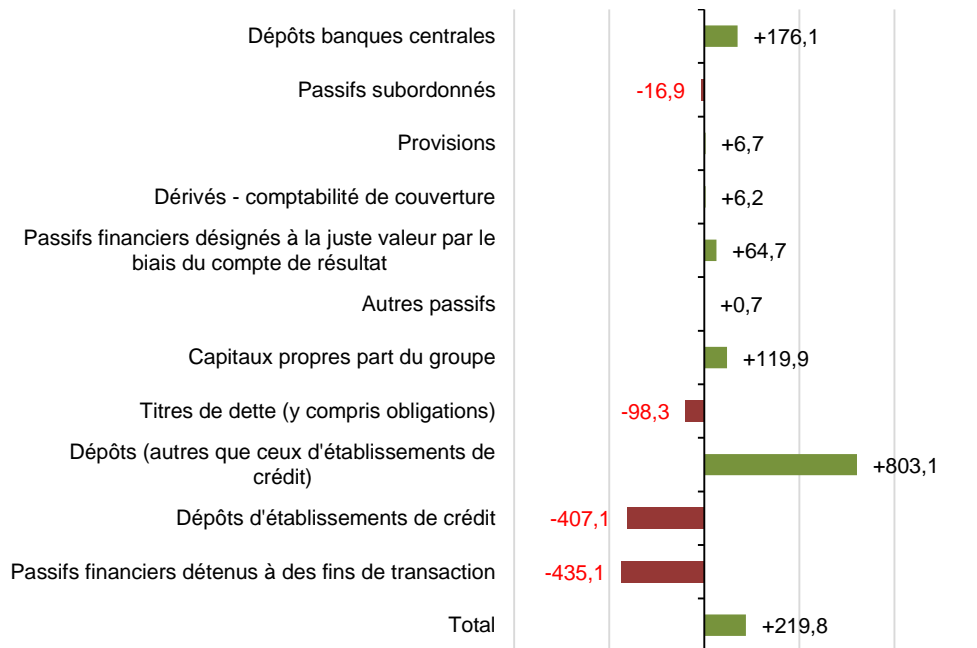


2.2. Les variations du passif reflètent celle de l'actif

Comme observé à l'actif, les passifs financiers poursuivent leur contraction (-233 milliards d'euros, soit -14 % en 2017). Les « passifs financiers détenus à des fins de transactions » (- 227 milliards d'euros soit -17 %) expliquent l'essentiel de cette baisse, que ne parvient pas à compenser la hausse des dépôts (+100 milliards d'euros soit +3 %), notamment des « dépôts autres que ceux d'établissements de crédit » (+91 milliards d'euros soit +3 %). Par ailleurs, bien que moins significatifs en valeur absolue, les « dépôts banques centrales » ont fortement augmenté en 2017 (+48 milliards d'euros soit +32 %), tandis que les « dépôts d'établissements de crédit » ont diminué de 38 milliards d'euros (-16 %).

Comme pour l'actif, les évolutions observées sur les différents postes du passif entre 2016 et 2017 sont cohérentes avec les tendances de longue période, où l'on constate également une augmentation des « dépôts autres que ceux d'établissements de crédit » et des « dépôts banques centrales » ainsi qu'une diminution des « dépôts d'établissements de crédit » et des « passifs financiers détenus à des fins de transactions ».

Graphique 15
Évolution de la structure du passif entre 2009 et 2017 en milliards d'euros

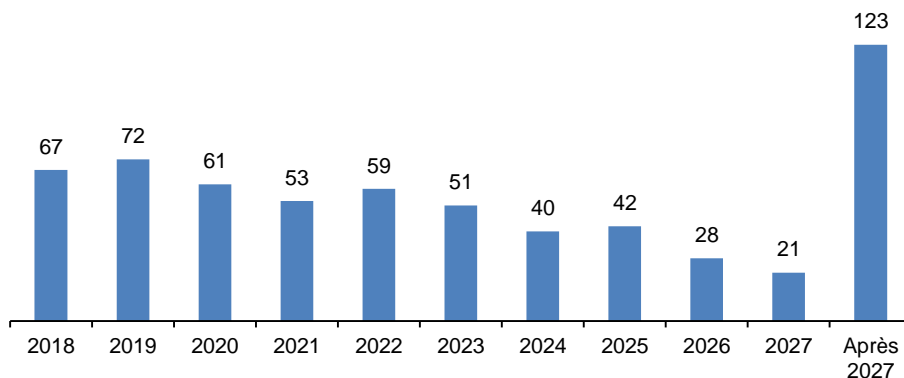


Source : FINREP – États FIN1, CRD3 puis CRR

Dans une moindre mesure, la progression importante des « Capitaux propres part du groupe » (+120 milliards d'euros) souligne l'ampleur du renforcement de la solvabilité des banques depuis 2009 (cf. également [Graphique 36](#) infra).

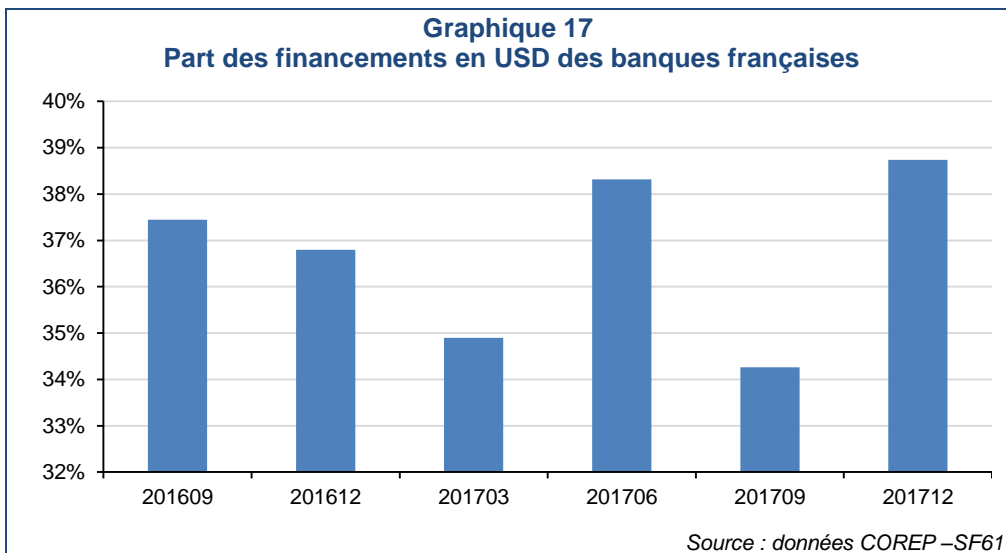
En ce qui concerne les « Titres de dette », qui représentaient un peu plus de 13 % du total du passif à fin 2017 et ont également enregistré une baisse importante depuis 2009, leurs tombées demeurent relativement bien réparties sur les prochaines années, ce qui réduit les risques de refinancement à court et moyen terme ([Graphique 16](#)). L'euro reste la devise majoritaire au sein des titres émis (70,1 %), loin devant le dollar américain (USD ; 20,4 %) ; en dehors du yen (3,7 %), la part des autres devises est anecdotique.

Graphique 16
Échéancier des tombées de la dette long terme des principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros – situation à fin 2017



Source : SNL, calculs ACPR

On observe néanmoins que les banques françaises ont une proportion importante de leurs financements libellés en USD, puisque ces derniers représentaient 38,7 % du total des passifs hors fonds propres toutes devises confondues à fin 2017 ([Graphique 17](#)).



Les quatre grands groupes qui communiquent sur le sujet ont tous atteint leurs objectifs de financement à moyen/long terme pour 2017 (Tableau 9).

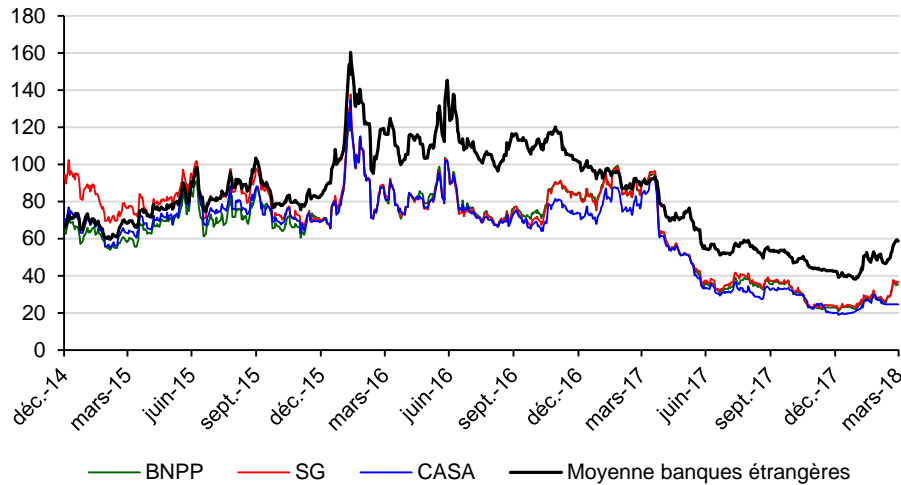
Tableau 9
Programme 2016 de financement de moyen / long terme, en milliards d'euros

	Objectif	Réalisé	Taux de réalisation	Maturité moyenne
BNPP	33 dont 30,9 en dette senior, 1,25 en Tier 2 et 0,75 en Tier 1	34 dont 30,9 en dette senior, 1,25 en Tier 2 et 0,75 en Tier 1	100%	nc
SG	24,1 dont 71% d'émissions structurées	30	125%	4,5 ans
GCA (CASA)	16	16,6 dont 10,4 en senior préféré et senior collatéralisé et 6,2 en dettes senior non-préféré	104%	nc
GBPCE	20	23 dont 64% en collatéralisé et 36% en non-collatéralisé	115%	7,1 ans

Source : communication financière

Les primes des dérivés de crédit (*credit default swaps* - CDS) des banques françaises ont diminué en 2017 (Graphique 18) et se sont maintenues en deçà de la moyenne des primes des banques étrangères de taille comparable, reflétant une diminution de la perception du risque. Les primes CDS semblent cependant repartir à la hausse en 2018, pour les banques françaises comme pour l'ensemble de l'échantillon, à l'exception de CASA.

Graphique 18
Évolution des primes CDS des principaux groupes bancaires français

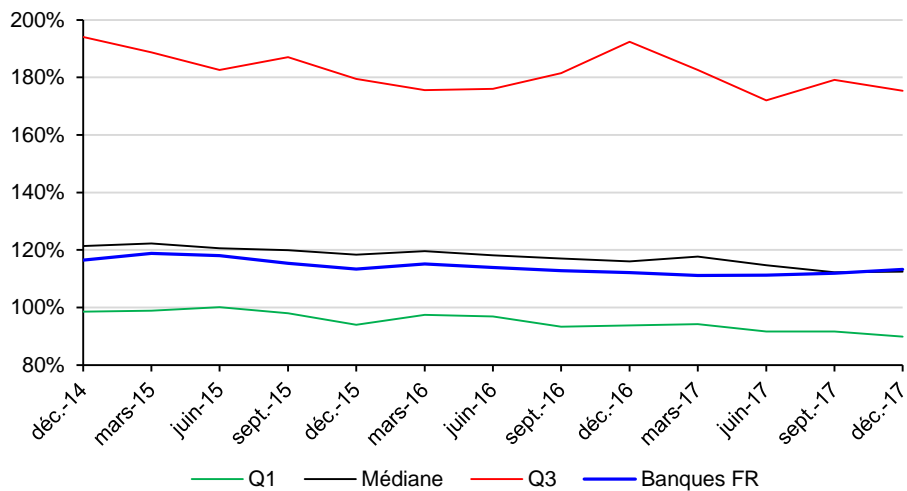


Prime de CDS 5 ans en points de base ; moyenne simple d'un panel de banques étrangères comparables en termes de taille aux banques françaises : Deutsche Bank, Commerzbank, ING, BBVA, Santander, Intesa SanPaolo, Unicredit, UBS, Crédit Suisse, Barclays, HSBC, RBS, Bank of America, JP Morgan, Citigroup et Wells Fargo.

Source : Bloomberg, calculs ACPR

Enfin, le ratio crédits / dépôts (*loan-to-deposit ratio* ou LtD)⁹ des banques françaises affiche une légère hausse de 1,1 pt, passant de 112,2 % fin 2016 à 113,3 % fin 2017¹⁰, en ligne avec la médiane des banques européennes (Graphique 19).

Graphique 19
Ratio crédit/dépôts pour les entreprises non financières et ménages en France et dans l'Union Européenne



Source : ACPR et EBA (FND_32)

⁹ Le LtD est calculé sur un périmètre incluant les seuls entreprises non financières et ménages.

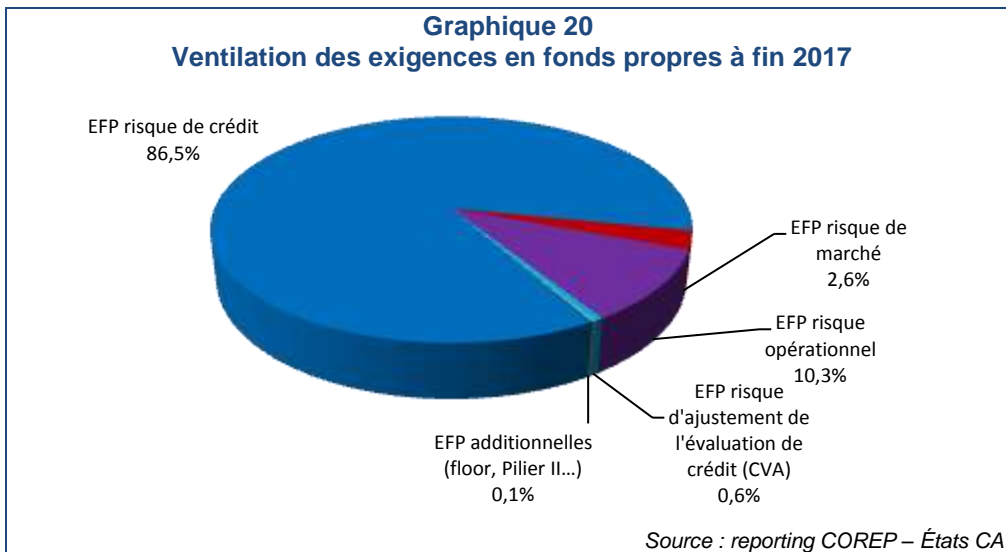
¹⁰ Ce calcul, effectué par l'EBA, ne tient pas compte du retraitement de l'épargne réglementée (qui se traduit par une hausse du ratio), contrairement à celui qui est produit dans le rapport chiffres de l'ACPR.

3. L'évolution des risques

L'analyse détaillée des exigences en fonds propres (EFP), au dénominateur du ratio de solvabilité, permet de dresser une typologie des risques des banques et d'examiner leur évolution.

3.1. Les EFP globales diminuent

Le risque de crédit concentre la très grande majorité des EFP des cinq principales banques françaises¹¹ (Graphique 20). Le risque opérationnel vient en seconde position, représentant un peu plus de 10 % du total des EFP, tandis que le risque de marché arrive loin derrière, avec moins de 3 %, et que les autres EFP sont anecdotiques.



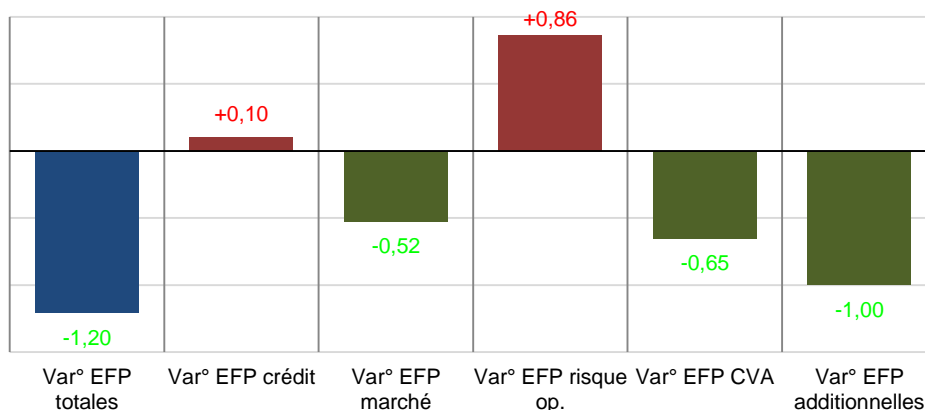
Après la croissance des dernières années (+3,2 milliards d'euros entre 2015 et 2016 après +3,7 milliards entre 2014 et 2015), les EFP totales ont diminué de 1,2 milliard d'euros entre 2016 et 2017 à 172,5 milliards. Les EFP au titre du risque de marché ont poursuivi leur diminution alors que le risque opérationnel est toujours en nette progression et que les EFP au titre du risque de crédit se sont stabilisées (Graphique 21).

Cependant, les EFP additionnelles¹² ont fortement diminué sous l'effet d'une décision du Conseil des Gouverneurs de la BCE du 6 février 2017 qui a autorisé un des six groupes à utiliser ses propres estimations de pertes en cas de défaut en lieu et place du plancher qu'il était auparavant tenu d'appliquer aux montants pondérés des expositions de son portefeuille « entreprises ».

¹¹ Sauf mention contraire, le présent chapitre couvre les groupes BNPP, SG, GCA, GBPCE et GCM.

¹² Les EFP additionnelles recouvrent notamment les exigences plus strictes fixées par les superviseurs (marges de prudence sur les modèles internes...) ainsi que celles relevant des articles 458 et 459 du règlement (UE) n°575/2013 du parlement européen et du conseil 26 juin 2013 (CRR).

Graphique 21
Évolution des exigences en fonds propres entre 2016 et 2017 (en milliards d'euros)



Source : reporting COREP – États CA

3.2. Les EFP au titre du risque de crédit se stabilisent

L'analyse des EFP au titre du risque de crédit porte à la fois sur l'estimation du coût inattendu des défaillances futures et sur le coût lié aux défaillances observées, mesuré par l'évolution des encours en défaut.

3.2.1. Des EFP crédit stables en dépit d'une très légère hausse du niveau de risque des expositions

Quatre portefeuilles concentrent la quasi-totalité des expositions des banques françaises : entreprises, clientèle de détail, administrations et établissements. La catégorie « Autres » regroupe les expositions sur actions et titrisations, les encours en défaut et d'autres éléments en approche standard présentant un niveau de risque particulier¹³.

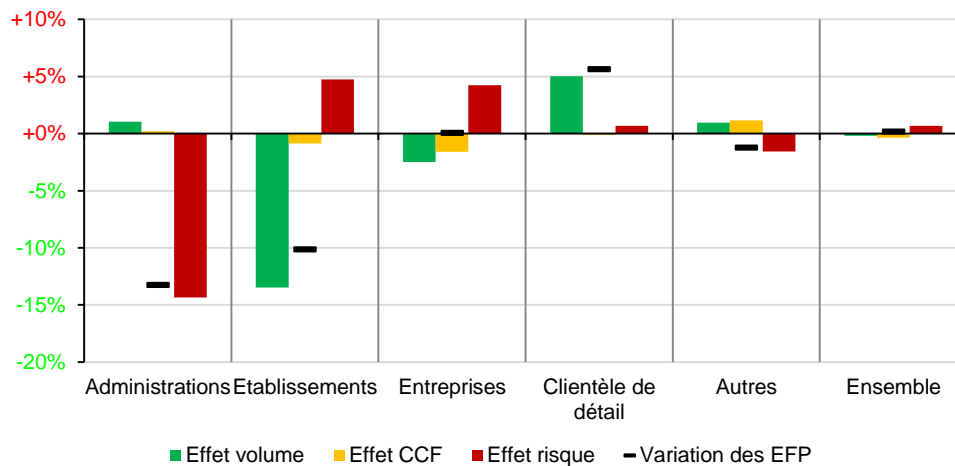
Après une augmentation de 2,2 % en 2016, les EFP crédit se sont stabilisées en 2017 (+0,1 %) : le niveau de risque des expositions¹⁴ affiche une progression de 0,7 %, mais cette légère hausse a été en partie compensée par la diminution des volumes de crédit (-0,2 %) et la baisse du facteur de conversion¹⁵ moyen (-0,3% ; Graphique 22).

¹³ Selon l'article 128 du règlement (UE) n°575/2013 du parlement européen et du conseil 26 juin 2013 (CRR), les éléments présentant un risque particulièrement élevé incluent certaines parts d'actions d'organismes de placement collectif, notamment les investissements dans les entreprises de capital-risque ou des fonds d'investissements alternatifs, les investissements en capital-investissement ou le financement spéculatif de biens immobiliers. Ces expositions reçoivent une pondération de risque de 150 %.

¹⁴ Estimé par le taux de pondération moyen sur les encours ; on notera qu'une modification du taux moyen de pondération des expositions peut refléter un changement effectif du niveau de risque mais aussi de méthode de calcul des actifs pondérés du risque (par exemple dans le cas du passage de la méthode standard à la méthode avancée).

¹⁵ Le facteur de conversion de crédit (ou *credit conversion factor* – CCF) mesure la propension des engagements de hors bilan à se transformer en encours de crédit.

Graphique 22
Évolution des EFP crédit par portefeuille entre 2016 et 2017¹⁶



Lecture du Graphique : entre 2016 et 2017, les encours de crédits aux « Entreprises » diminuent de 2,5 % (effet volume – histogramme vert) et le CCF (effet CCF – histogramme jaune) baisse de 1,6 % alors que le taux moyen de pondération (effet risque – histogramme rouge) affiche une hausse de +4,2 % ; au final, les EFP sur ce portefeuille sont stables (marqueur noir)¹⁷.

Source : reporting COREP – États CRSA et CRIRB

Cependant, la stabilisation globale des EFP recouvre des évolutions différentes d'un portefeuille à l'autre :

- Les portefeuilles entreprises et établissements enregistrent une diminution des volumes alors que le niveau de risque est en hausse ; vis-à-vis des établissements, la baisse des volumes est significative (-13,5 %) alors que le niveau de risque progresse de 4,7 %. Vis-à-vis des entreprises, la baisse des volumes (-2,5 %) est sensible globalement mais les volumes de crédits aux PME sont restés dynamiques (+6,2 %) alors que le niveau de risque reste maîtrisé. Par contre, les volumes de financements spécialisés et de crédits aux autres entreprises se sont réduits (respectivement -6,9 % et -0,8 %) alors que le niveau de risque est en hausse de 3,4 % et 0,7 % respectivement.
- Sous l'effet de l'augmentation des volumes de crédits (+5 %, notamment du fait des prêts immobiliers) et d'un niveau de risque en augmentation de 0,7 %, les EFP vis-à-vis de la clientèle de détail affichent une progression de 5,6 % entre 2016 et 2017 ;
- Le portefeuille « Administrations » se distingue par une hausse limitée des volumes (+1,1 % entre 2016 et 2017) alors que le niveau de risque diminue fortement (-14,3 % sur la même période), notamment sous l'effet de la baisse des risques pondérés en méthode standard.

3.2.2. La qualité des crédits se situe toujours au-dessus de la moyenne des banques européennes

Entre 2016 et 2017, le taux d'encours dépréciés¹⁸ se replie de nouveau, passant de 3,90 % à 3,45 % (Graphique 23). Ce recul, qui reflète une forte baisse des actifs dépréciés (-8,8 %), s'observe principalement sur les sociétés non financières (-65 bps à 5,05 %) et les ménages (-58 bps à 3,30 %).

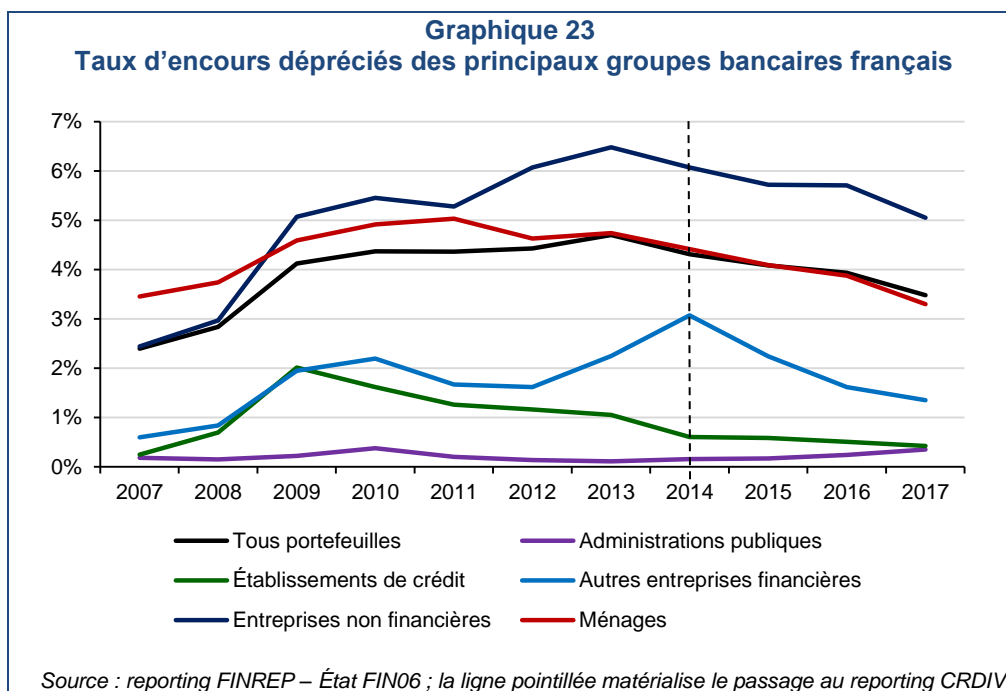
¹⁶ Voir encadré sur l'analyse des EFP au titre du risque de crédit en partie 3.2.1 dans l'Analyses et Synthèses n° 63 « Situation des grands groupes bancaires français à fin 2015 »

¹⁷ On vérifiera que $EFP\ crédit_n = EFP\ crédit_{n-1} \times [(1+effet\ volume) \times (1+effet\ CCF) \times (1+effet\ risque) - 1]$.

¹⁸ Au sein de la catégorie des « prêts et créances » des états FINREP F06, le taux d'encours dépréciés est défini comme le rapport entre les « prêts et avances dépréciés bruts » et la somme des « prêts et avances non dépréciés » et des « prêts et avances dépréciés bruts ». Par ailleurs, la notion de créances douteuses, définie dans le cadre comptable français auquel se réfèrent les établissements de crédits pour l'élaboration de leurs comptes sociaux n'existe pas en norme IFRS, cadre comptable dans lequel les grands groupes bancaires français établissent leurs comptes consolidés.

Le taux d'actifs dépréciés vis-à-vis des établissements de crédit et des autres entreprises financières diminue également, sous l'effet d'une baisse importante des encours dépréciés alors que les encours totaux diminuent moins fortement.

Le taux d'encours dépréciés sur les administrations publiques est en revanche en légère augmentation (+11 bps à 0,35 %), comme en 2016.

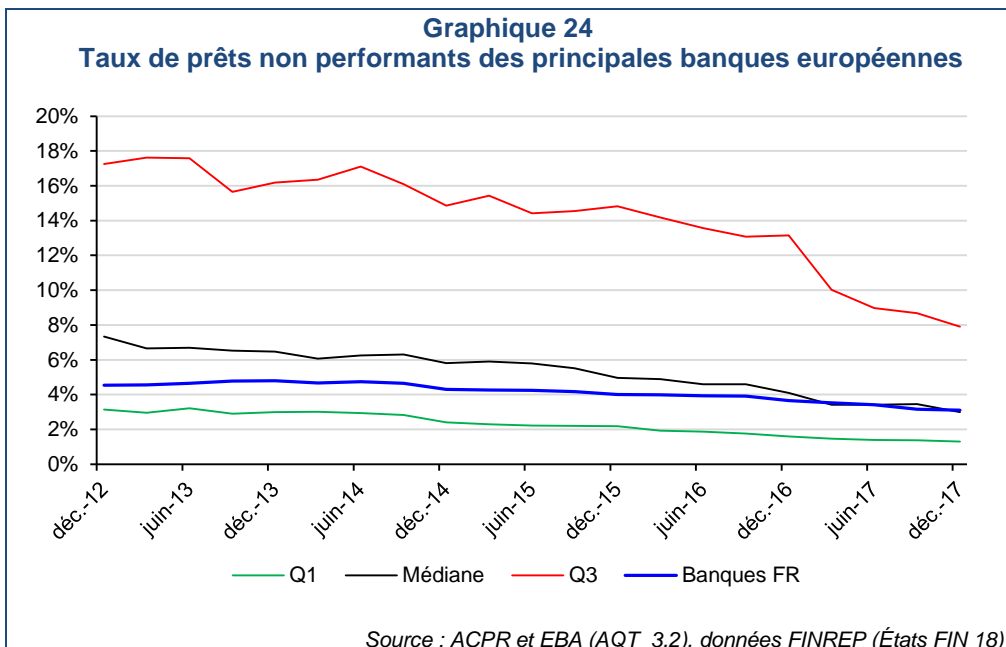


Les banques françaises¹⁹ ressortent avec des taux de prêts non performants²⁰ comparables à ceux de leurs concurrentes européennes, comme l'illustre le [Graphique 24](#) : en baisse de 0,6 pt par rapport à 2016, à 3,1 %, il est proche de la médiane de l'échantillon EBA.

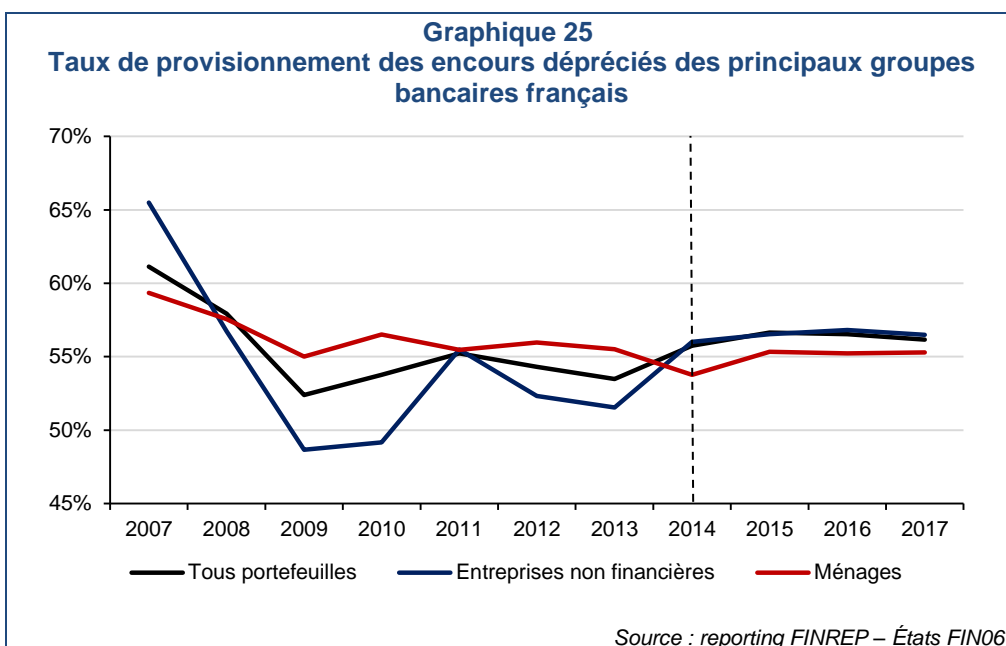
¹⁹ Les banques françaises prises en compte pour le calcul des *Risk Indicators* de l'EBA sont les suivantes : la Banque Centrale de Compensation, BNPP, BPIFrance, le Groupe Crédit Mutuel, la Caisse de Refinancement de l'Habitat, le Groupe BPCE, le Groupe Crédit Agricole, HSBC France, La banque Postale, RCI Banque, la Société de Financement Local, Société Générale.

²⁰ Les états FINREP s'appuient sur deux définitions différentes des encours dépréciés :

- Dans l'état FIN06, les banques renseignent les encours dépréciés estimés sur la base des réglementations comptables nationales ;
- Dans l'état FIN18, en revanche, elles renseignent les encours dépréciés estimés sur la base de la définition harmonisée de l'EBA.



Le taux de provisionnement global des encours dépréciés²¹ des banques françaises s'est stabilisé depuis son point bas de juin 2010 (52,1 %) et est passé de 56,4 % en décembre 2016 à 56,1 % en décembre 2017 (Graphique 25) ; sur les entreprises non financières comme sur les ménages, le taux de provisionnement des actifs dépréciés est resté stable, respectivement à 56,5 % et 55,1 %.

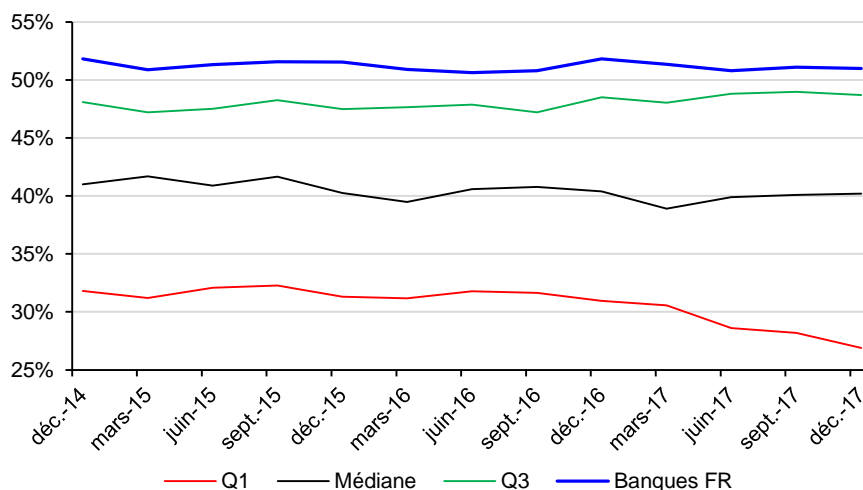


Les banques françaises²² se situent toujours très favorablement par rapport à leurs homologues européennes en termes de taux de provisionnement, selon la définition européenne commune des *Risk Indicators* de l'EBA, puisqu'il dépasse le 3^{ème} quartile des banques européennes (Graphique 26).

²¹ Le taux de provisionnement des encours dépréciés de l'état FIN 06 est défini comme le rapport entre les « dépréciations individuelles » au titre des « prêts et avances » et les « prêts et avances dépréciés bruts ». Le taux global inclut les entreprises non financières, les ménages, les administrations publiques, les établissements de crédits et les autres sociétés financières.

²² Echantillon des banques retenues pour le calcul des *Risk Indicators* de l'EBA, plus large que les six grands groupes bancaires français (cf. supra).

Graphique 26
Taux de provisionnement des encours dépréciés des principales banques européennes



Source : ACPR et EBA (AQT_41.2), données FINREP (États FIN 18)

3.3. Des EFP au titre de l'ajustement de l'évaluation de crédit en baisse

Au 31 décembre 2017, les EFP pour risque d'ajustement de l'évaluation de crédit (*credit value adjustment* ou CVA²³) représentaient 0,95 milliard d'euros soit 0,6 % du total des EFP, en baisse de 13 % par rapport à l'année précédente.

3.4. Les EFP au titre des risques de marché continuent de diminuer

3.4.1. Analyse commune aux 5 groupes

Les EFP au titre des risques de marché enregistrent en 2017 un nouveau repli de 10,5 % par rapport à 2016, après une baisse de 9,5 % entre 2015 et 2016 (Graphique 27), pour s'établir à 4,4 milliards d'euros. Elles représentent 2,6 % des EFP totales contre 2,9 % en 2016.

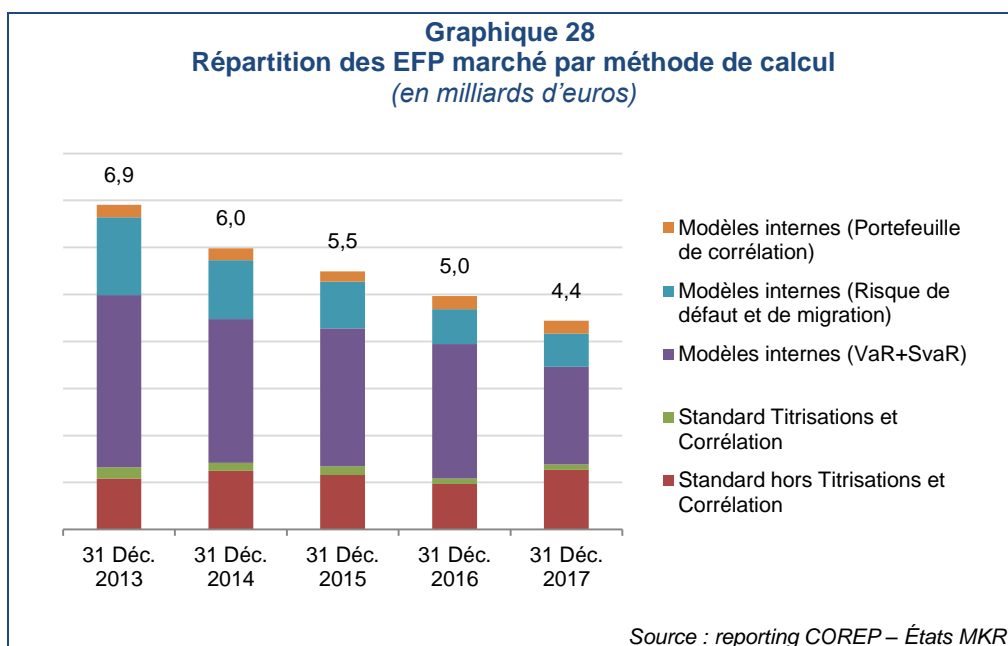
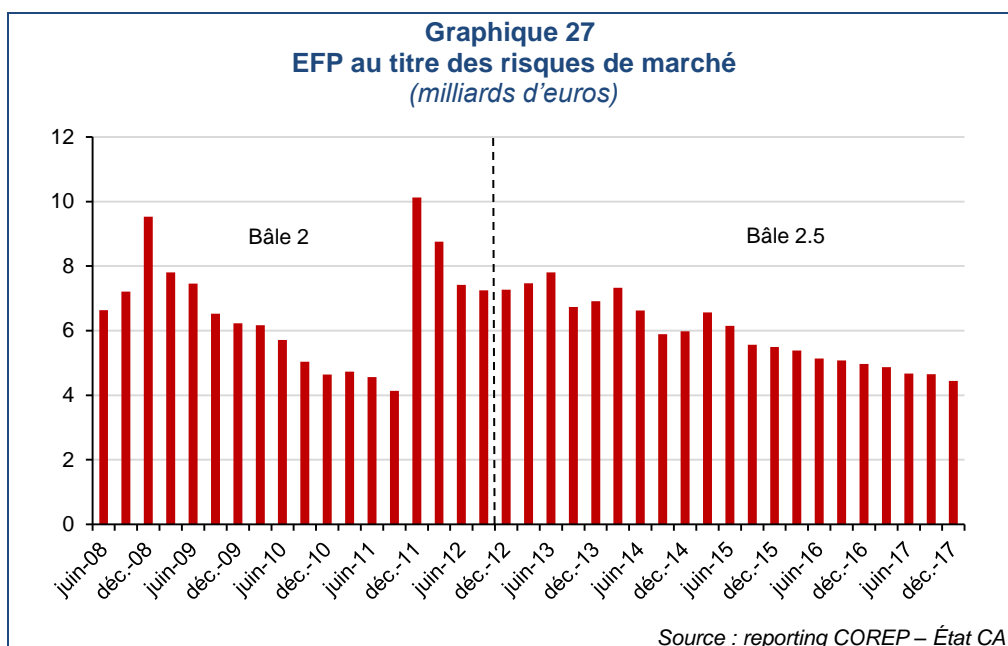
Cette diminution continue depuis 2015 des EFP pour risque de marché cache néanmoins des évolutions disparates selon les différentes mesures réglementaires utilisées (Graphique 28), sous le contrôle des superviseurs. Ainsi, les EFP mesurées sur les portefeuilles traités réglementairement en méthode standard (hors titrisation et portefeuille de corrélation) progressent significativement (+30,7 %). La majeure partie de cette progression est expliquée par l'augmentation des EFP pour risque de change en méthode standard d'une banque qui a rectifié sa méthode de calcul. *A contrario*, la décroissance des EFP calculées sur les portefeuilles dont les risques sont mesurés par des modèles internes se poursuit, portée par des niveaux de VaR²⁴ et de SVaR²⁵ historiquement faibles (2,1 milliards d'euros cumulés, en baisse de 27,6 % par rapport à 2016). Ces niveaux s'expliquent principalement par un régime de faible volatilité installé depuis le second semestre 2016 en dépit de quelques épisodes de hausse limitée (liés notamment au Brexit et à l'élection de D. Trump), ainsi que par l'évolution des positions et des stratégies de couverture de certains établissements au sein de

²³ Le CVA vise à mesurer le risque de défaut de la contrepartie sur les produits dérivés de gré à gré autres que les dérivés de crédit reconnus comme réduisant les montants d'expositions pondérées pour risque de crédit.

²⁴ La Value-at-Risk mesure les pertes potentielles encourues sur les positions en risque sur un horizon de temps et pour un niveau de probabilité donnés.

²⁵ La VaR stressée (*stressed VaR* ou SVaR) a pour objectif de corriger le caractère pro-cyclique de la VaR, en étant calibrée sur une période de tension sur les marchés financiers.

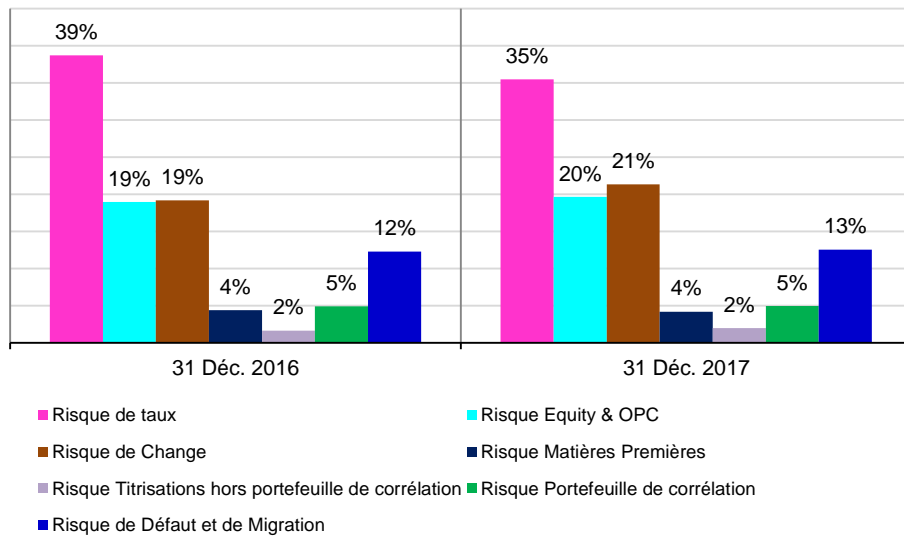
leur portefeuille de trading prudentiel²⁶. Enfin, les effets de diversification entre les différents facteurs de risque pris en compte dans les modèles internes, qui viennent réduire des EFP, atteignent 1,2 milliard d'euros, en hausse de 15,8 % par rapport à 2016.



En termes d'évolution de la répartition des EFP pour risques de marché par facteur de risque (Graphique 29), la principale évolution concerne la diminution de la part associée au risque de taux, qui passe de 39 % fin 2016 à 35 % fin 2017. Cette baisse provient de la partie mesurée en modèles internes en lien avec l'évolution des positions précitées. Le reste de la répartition est globalement inchangé, la contribution du risque sur les positions sur actions et sur parts d'organismes de placements collectifs (*Equity & OPC*) s'établissant à 20 % contre 19 % en 2016 et celle pour risque de change à 21 % contre 19 % en 2016.

²⁶ Ces dernières explications sont issues des documents de référence et rapports Pilier III.

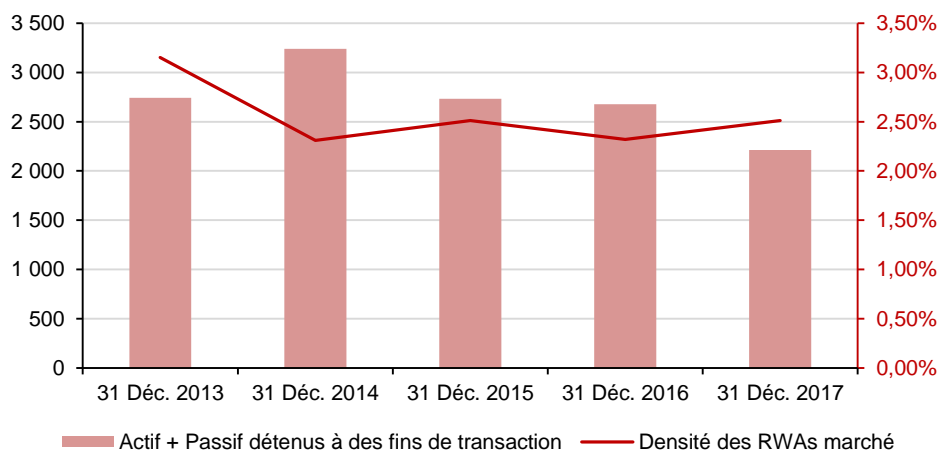
Graphique 29
Évolution de la répartition des EFP au titre des risques de marché par facteur de risque entre décembre 2016 et décembre 2017



Source : reporting COREP – États MKR

Le bilan du *trading book* prudentiel sur lequel s'applique le calcul d'exigences de fonds propres pour risque de marché peut s'approcher par les actifs et passifs détenus à des fins de transaction, produits dérivés compris. La densité des actifs pondérés pour risque de marché peut donc être mesurée par le rapport [actifs pondérés pour risques de marché] / [actifs + passifs détenus à des fins de transaction]. Depuis 2014, ce rapport évolue autour de 2,5 %, avec une hausse notable en 2017 liée à une diminution des actifs et passifs détenus à des fins de transaction plus importante que la baisse des actifs pondérés pour risque de marché (Graphique 30).

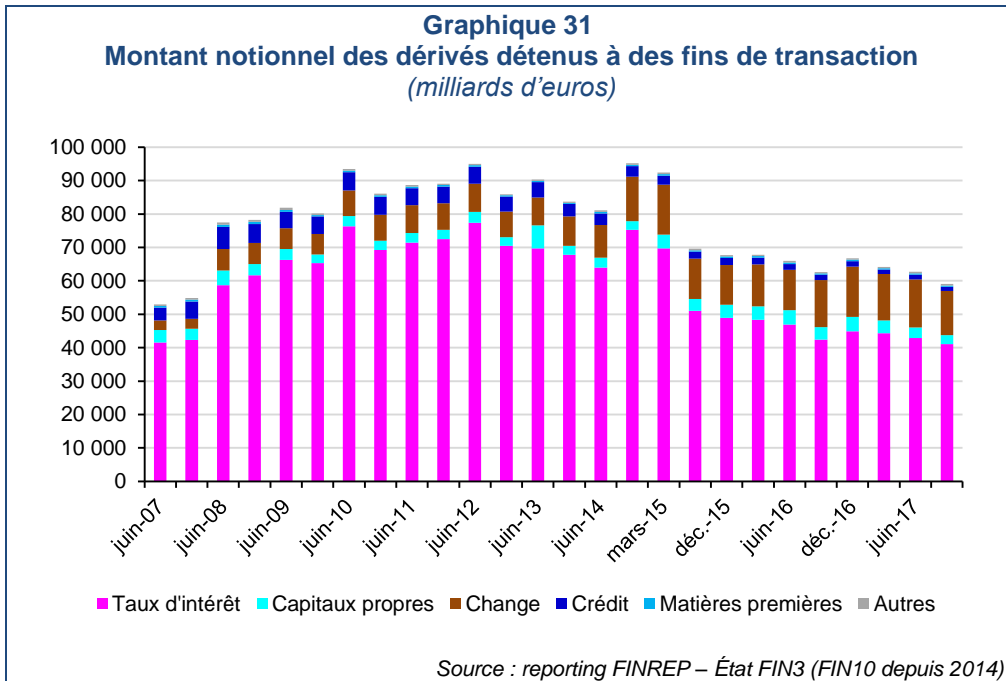
Graphique 30
Densité des actifs pondérés pour risque de marché
(en milliards d'euros)



Source : reportings FINREP – État FIN1.1 et 1.2 et COREP – État CA

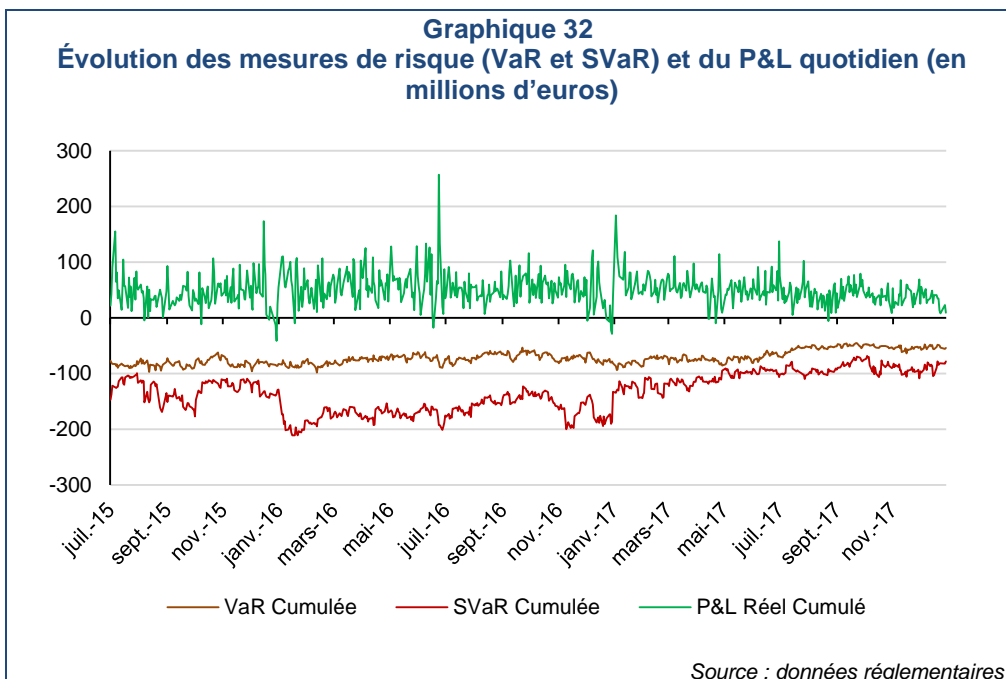
Par ailleurs, le montant notionnel des dérivés détenus à des fins de transaction (Graphique 31) se replie de 6 % entre décembre 2017 et 2016, après une diminution significative entre 2015 et 2016 de 23 %. Ils représentent respectivement 44 % des actifs détenus à des fins de transaction, contre 50,3 % fin 2016 et 51,5 % des passifs détenus à des fins de transaction contre 56,6 % fin 2016.

Cette baisse s'explique principalement par la diminution du notionnel des dérivés sur taux d'intérêt (-3% mais représentant 70 % du notionnel total) et de change (-6 % mais représentant 22 % du notionnel total).



3.4.2. Quelques informations complémentaires pour les groupes utilisant des modèles internes pour leurs calculs d'EFP pour risque de marché

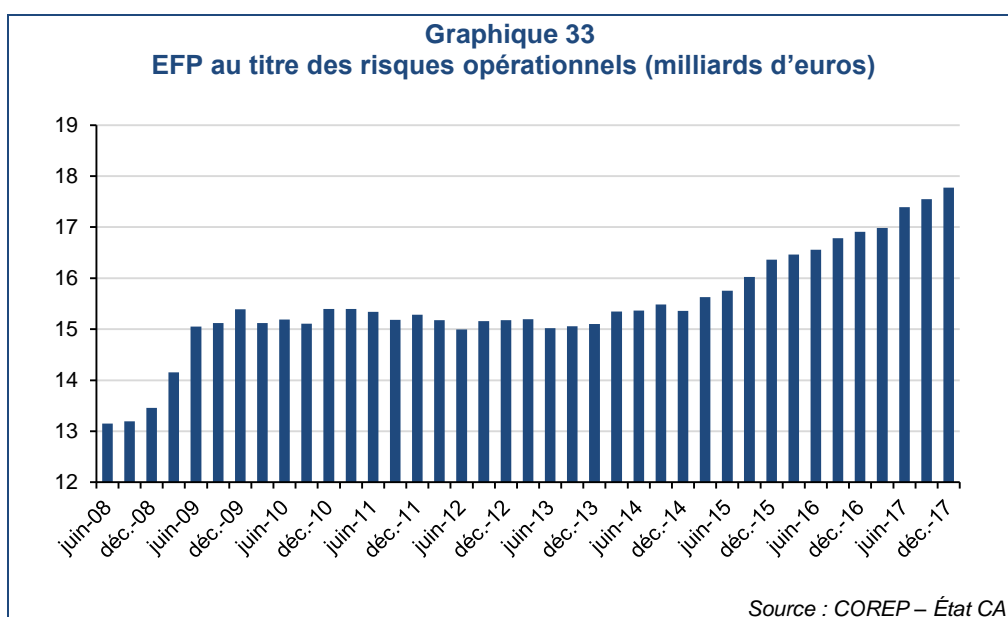
Quatre établissements – BNPP, SG, GCA et BPCE – déterminent une partie de leurs EFP au titre du risque de marché en utilisant des modèles internes. Les historiques de données quotidiennes, que ces établissements doivent reporter, permettent de constater que depuis le second trimestre 2017, les mesures de VaR et de SVaR cumulées sont proches et historiquement faibles (Graphique 32). Cela correspond aux conditions de marché observées sur la période, caractérisées par une très faible volatilité. En parallèle, le résultat des activités de marché (P&L réel cumulé total) sur 2017 s'inscrit en baisse de 13,3 % par rapport à 2016, à 12,6 milliards d'euros contre 14,6 milliards un an plus tôt.



En termes de contrôle ex-post²⁷ des mesures de VaR par comparaison au P&L hypothétique, les établissements ont dénombré quatre dépassements en 2017 contre trois en 2016. Sur ces quatre dépassements, deux ont été enregistrés le même jour, le 24 avril suite au mouvement de normalisation des paramètres de marché (principalement, baisse de la volatilité actions, appréciation de l'EUR/USD et baisse de la volatilité EUR/USD) et de *flight-from-quality* observé juste après les résultats du premier tour des élections présidentielles françaises. Les deux autres ont pour cause respective (i) des pertes sur plusieurs activités liées aux marchés taux et change et (ii) la prise en compte d'ajustements techniques sur des paramètres de marché.

3.5. Les EFP au titre du risque opérationnel ont de nouveau augmenté en 2017

Les EFP au titre du risque opérationnel ont enregistré une nouvelle augmentation, de 5,1 % entre 2016 et 2017 (après +3,3 % entre 2015 et 2016) à 17,8 milliards d'euros (Graphique 33). Au total, depuis décembre 2013, la hausse atteint près de 18 %.



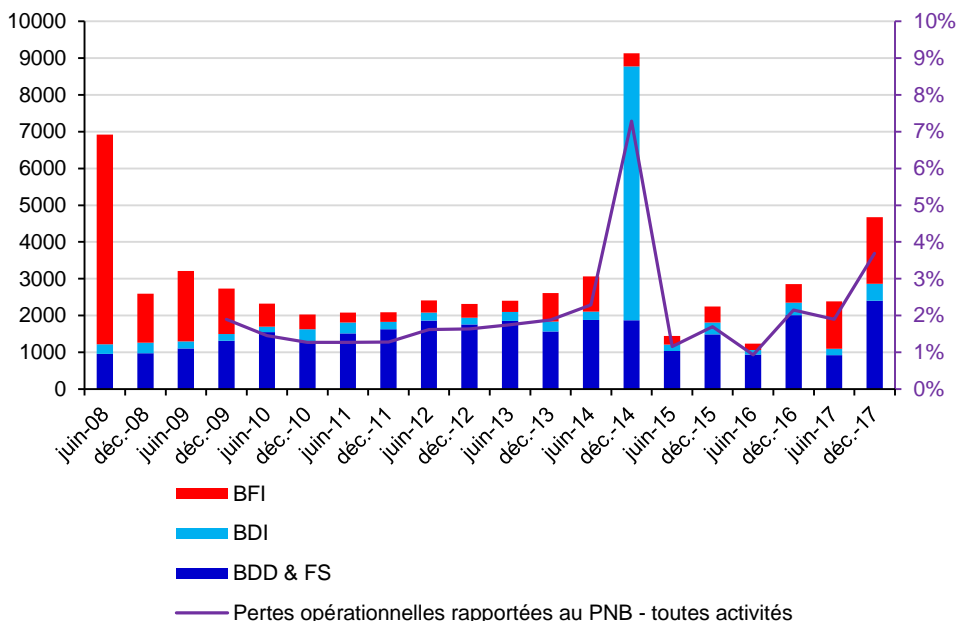
En particulier, même s'il s'inscrit très en deçà du pic de 2014, le rapport entre les pertes opérationnelles et le PNB se maintient à un niveau relativement élevé (3,7 % à fin décembre 2017 ; Graphique 34).

Toutes les lignes-métiers ont connu une forte progression des pertes opérationnelles en 2017 :

- celles liées aux activités de banque de détail et de financements spécialisés ont enregistré une hausse de 19,4 % pour atteindre 2,4 milliards d'euros ;
- sur les activités de banque de détail à l'international, les pertes opérationnelles ont progressé de 38,3 % pour atteindre 464 millions d'euros ;
- enfin, les pertes opérationnelles sur les activités de BFI ont plus que triplé, s'établissent à 1,8 milliards.

²⁷ Le contrôle ex-post, ou également *backtesting*, est une exigence réglementaire dont l'objectif est de s'assurer de la pertinence des modèles utilisés. Il permet de vérifier si le nombre de jours pour lesquels un résultat négatif dépasse la VaR est conforme à l'intervalle de confiance de 99 % retenu dans les modèles.

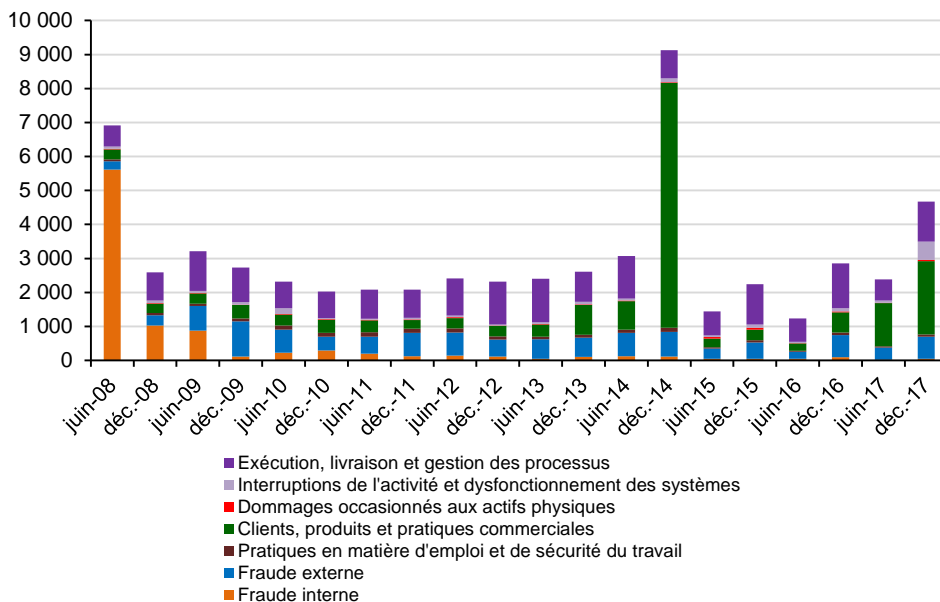
Graphique 34
Pertes opérationnelles par ligne-métier (en millions d'euros)



Source : reporting COREP – État OPR – et communication financière (BNPP, SG, GCA et GBPCE)

Alors que, jusqu'en décembre 2016, les risques liés à l'exécution, à la livraison et à la gestion des processus étaient les plus importants, les pertes opérationnelles liées aux clients, produits et pratiques commerciales ont plus que triplé entre 2016 et 2017 tandis que les pertes opérationnelles liées aux interruptions de l'activité et au dysfonctionnement des systèmes (risque informatique) ont été multipliées par 6 ; les autres composantes du risque opérationnel paraissent mieux maîtrisées (Graphique 35).

Graphique 35
Répartition des pertes opérationnelles (millions d'euros)

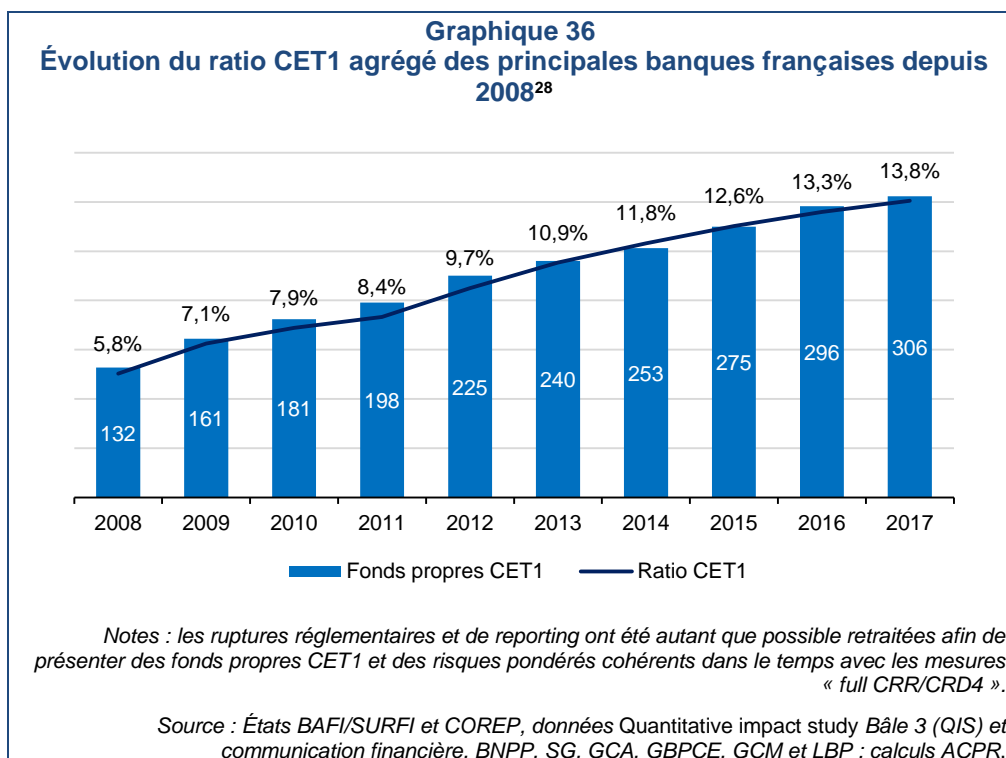


Source : reporting COREP – État OPR

4. Les ratios réglementaires

4.1. Les banques françaises continuent de renforcer leur solvabilité

En 2017, sous l'effet d'une hausse des fonds propres CET1 de 3,4 % et d'une baisse des risques pondérés de 0,4 %, le ratio de solvabilité CET1 moyen des six principales banques françaises enregistre une nouvelle progression de 0,5 pt par rapport à 2016 (Graphique 36).



Si, dans leur ensemble les banques françaises ont continué de conforter leur de solvabilité en 2017 avec des ratios qui sont tous supérieurs aux exigences telles qu'elles seront applicables à l'issue de la période transitoire (« full CRR/CRD4 »), son évolution diffère sensiblement selon les banques. En effet, GCM et GBPCE augmentent leur ratio respectivement de 170 bps et de 120 bps alors que les ratios de LBP et SG reculent respectivement de 90 bps et de 10 bps (Tableau 10).

GCM affiche le plus haut ratio CET1 du panel des banques françaises. L'établissement a augmenté sur un an ses fonds propres CET1 d'environ 6 % et baissé ses risques pondérés (*risk weighted assets* ou RWA) de près de 4 %. Pour GBPCE, le renforcement des fonds propres atteint 6,5 % et ses RWA diminuent de 1,3 %. À l'opposé, la baisse de 90 bps du ratio de LBP est essentiellement due à une hausse des RWA de près de 9,5 %, entraîné principalement par une hausse des RWA crédit, que ne compense pas la hausse des fonds propres (2,6 %). SG, en raison d'une hausse des déductions et retraitements prudentiels, affiche une baisse de ses fonds propres (1,7 %) alors que ses RWA sont relativement stables (-0,6 %).

²⁸ Les importantes évolutions réglementaires apportées au calcul du ratio CET1 depuis 2008 ne permettent pas d'analyser son évolution sur longue période sans retraitements spécifiques afin de le rendre comparable dans le temps. Une estimation d'un ratio CET1 sur longue période a nécessité un ajustement des fonds propres pour recalculer des données « équivalent CRR » à partir des données suivantes : « Bâle 2 » de 2008 à 2011, « Bâle 2.5 » de fin 2011 à fin 2013.

S'agissant des retraitements réglementaires avant CRR, les hypothèses suivantes ont été prises : imputation intégrale au CET1 des déductions 50/50 appliquées au Tier 2, exclusion des titres hybrides éligibles en Tier 1 et pondération en risque de la différence de mise en équivalence en lieu et place d'une déduction des fonds propres.

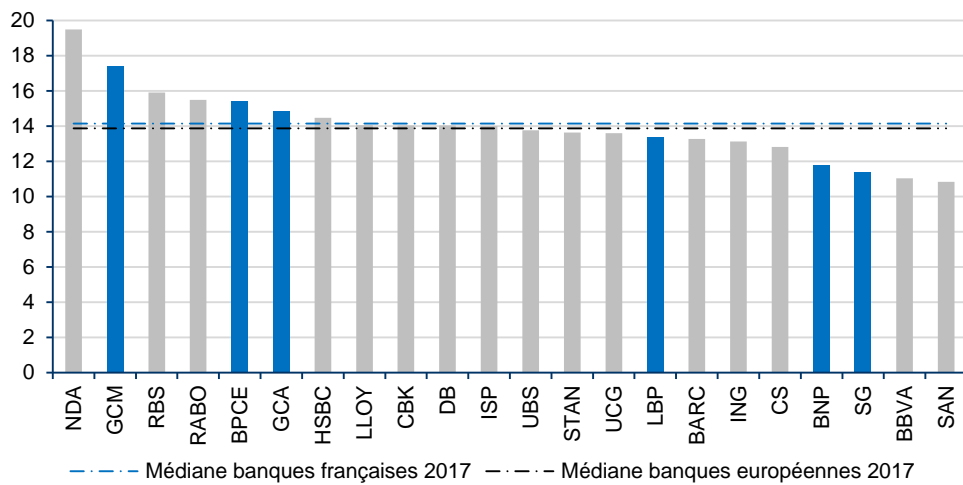
Tableau 10
Ratio CET1 « full CRR/CRD4 »

	BNPP	SG	GCA (CASA)	GBPCE (NATIXIS)	GCM	LBP	Ensemble
Déc-16	11,5 %	11,5 %	14,5% (12,1 %)	14,2 % (10,8 %)	15,7 % phasé	14,3 %	13,3 %
Déc-17	11,8 %	11,4 %	14,9 % (11,7 %)	15,4 % (10,6 %)	17,4 % phasé	13,4 %	13,8 %

Source : communication financière

Le ratio CET1 médian des banques française est, en 2017, légèrement supérieur à la médiane des banques européennes (14,1 % contre 13,9 % ; [Graphique 37](#)). Trois établissements français se distinguent favorablement avec un ratio CET1 parmi les plus élevés (au-delà de 14,9 %). BNPP, malgré une amélioration de son ratio (+40 bps sur un an), reste dans la fin du classement, suivi par SG.

Graphique 37
Ratio de solvabilité CET1 « full CRR/CRD4 » / « full Bâle 3 » à fin 2017, en %



Source : SNL

Encadré : un impact modéré de la norme IFRS 9²⁹ sur les ratios CET1 des banques françaises

Les banques françaises ont communiqué, à l'occasion de la publication de leurs résultats pour l'exercice 2017, sur l'impact de la mise en œuvre de la nouvelle norme IFRS 9, applicable depuis le 1^{er} janvier 2018 – avec un report possible jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les filiales d'assurance des conglomérats financiers. Cet impact est relativement limité, compris entre -10 bps de ratio CET1 pour BNPP et un maximum de -30 bps pour LBP (cf. [Tableau 11](#)).

Tableau 11
Impact de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur le ratio CET1 « full CRR/CRD4 » des banques françaises

BNPP	SG	GCA	GBPCE	GCM	LBP
-10 bps	+15 bps	-30 bps	-20 bps	-20 bps	-30 bps

Source : communication financière

De façon plus détaillée, on constate que :

- L'impact du reclassement des actifs en fonction des nouveaux critères d'allocation définis par la norme est jugé non significatif par les deux banques qui ont communiqué sur ce point ;
- Les banques françaises n'ont pas prévu de recourir à la possibilité d'étalement de l'impact autorisée par le règlement européen 2017/2395³⁰ ;
- Les deux banques publiant l'impact minimum en CET1 (SG et BNPP) sont aussi celles qui ont choisi un report d'application de la norme pour leurs filiales d'assurance respectives tandis que GCA et GBPCE ont décidé de les intégrer au périmètre en IFRS9 dès le 1^{er} janvier 2018.

Enfin, la norme prévoit de constater l'impact de l'ajustement de valeur pour risque de crédit propre en capitaux propres et non plus en résultat. D'après les données publiées, ce changement de méthode se traduirait à fin 2017 par un impact négatif sur le CET1 de 547 millions d'euros environ pour les trois banques concernées, soit environ 22 bps du CET1.

Par ailleurs, l'ensemble des banques européennes affichent des ratios de levier supérieurs au minimum réglementaire de 3 %, avec des niveaux médians identiques pour les groupes français et européens ([Graphique 38](#)). En outre, sur un an, tous les établissements français à l'exception de GCA ont amélioré leur ratio ([Tableau 12](#)).

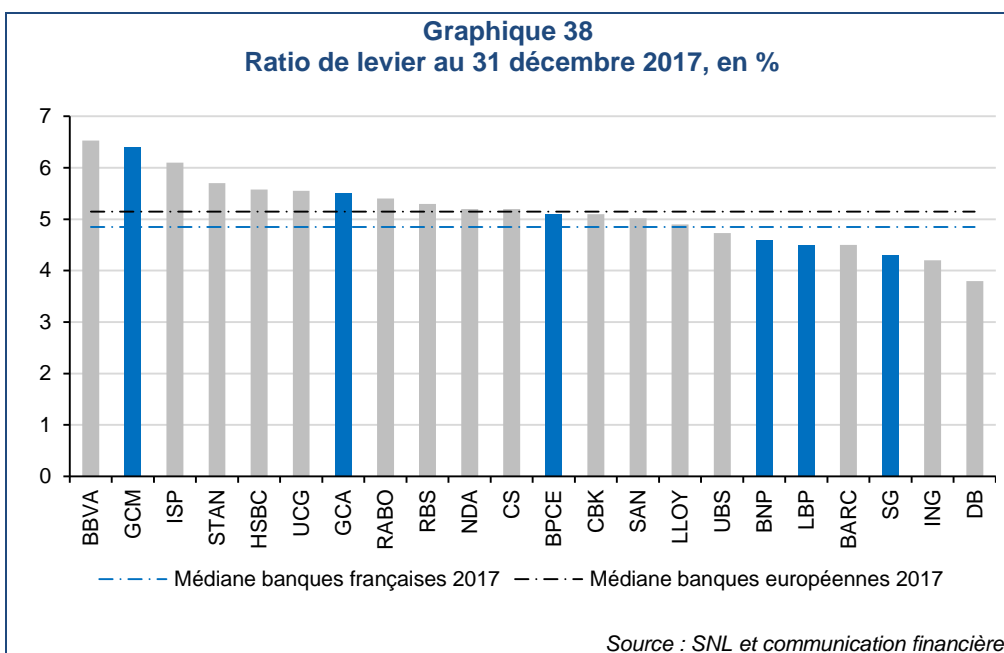
²⁹ Publiée en juillet 2014, la norme a vocation va progressivement se substituer à la norme IAS 39 pour l'évaluation et la comptabilisation des provisions au titre du risque de crédit puis aux méthodes applicables en matière de comptabilité de couverture.

³⁰ Le règlement 2017/2395 autorise à couvrir les banques à imputer de manière dégressive sur leurs fonds propres CET1 le surplus de provisions pour dépréciations induit par l'application de la norme, de façon à en lisser l'impact.

Tableau 12 Ratios de levier CRR ³¹						
	BNPP	SG	GCA	GBPCE	GCM	LBP
Décembre 2016	4,4 %	4,2 %	5,7 % (5,0% CASA)	4,9 % (4,2 % Natixis)	6,1 %	4,6 %
Décembre 2017	4,6 %	4,3 %	5,6 % (4,4% CASA)	5,1 % (4,1 % Natixis)	6,4 %	4,5 %

Source : communication financière

Le positionnement des banques françaises en termes de ratio de levier est dans l'ensemble plus défavorable que pour le ratio de solvabilité CET1, leur ratio médian s'établissant en-dessous de celui de leurs concurrentes européennes (Graphique 38). Compte tenu des écarts observés dans les modalités de calcul des ratios publiés par les banques françaises, qui pourraient également affecter les ratios déclarés par les autres banques de l'Union, les positionnements individuels doivent toutefois être considérés avec précaution.



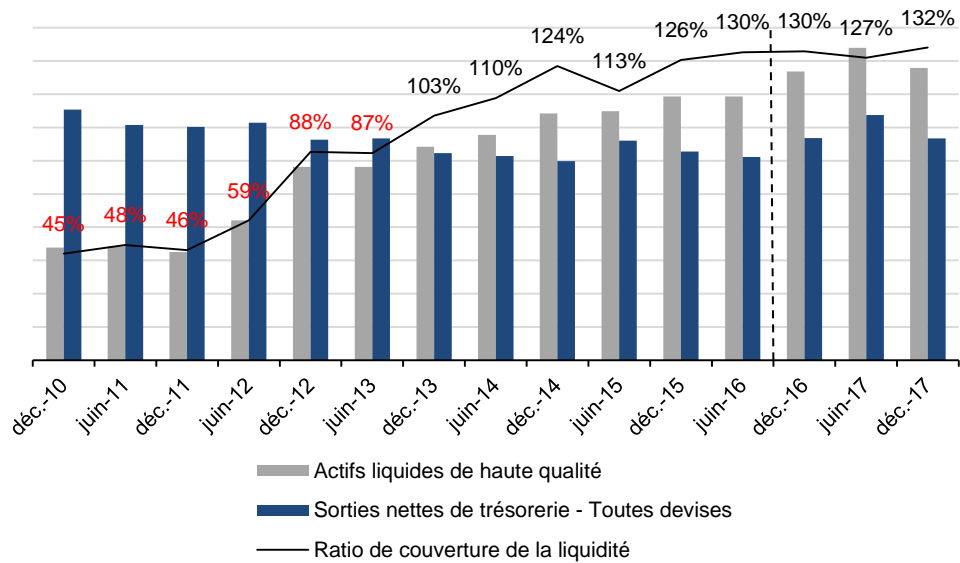
4.2. Des ratios de liquidité supérieurs aux exigences réglementaires

Au 31 décembre 2017, le LCR agrégé des 6 grands groupes atteint 131,7 % contre 130,1 % en décembre 2016 (Graphique 39).

³¹ Les modalités de calcul des ratios de levier diffèrent d'une banque à l'autre :

- ratios hors mesures transitoires pour BNPP et SG ;
- ratios calculés selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission européenne le 10/10/2014 pour GBPCE, GCA et LBP, avec prise en compte de la créance sur la CDC au titre de l'épargne réglementée au dénominateur pour GBPCE et LBP mais hors prise en compte de la créance sur la CDC pour GCA ;
- ratios calculés selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission européenne le 10/10/2014 pour GCM, sans précision sur la prise en compte de la créance sur la CDC.

Graphique 39
LCR des banques françaises



Source : données QIS (jusqu'en juin 2016) et COREP à partir de décembre 2016

Chaque banque respecte individuellement le niveau minimum du ratio de 100 % au 1^{er} janvier 2018, exigé par l'article 460 du règlement n°575/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 (Tableau 13).

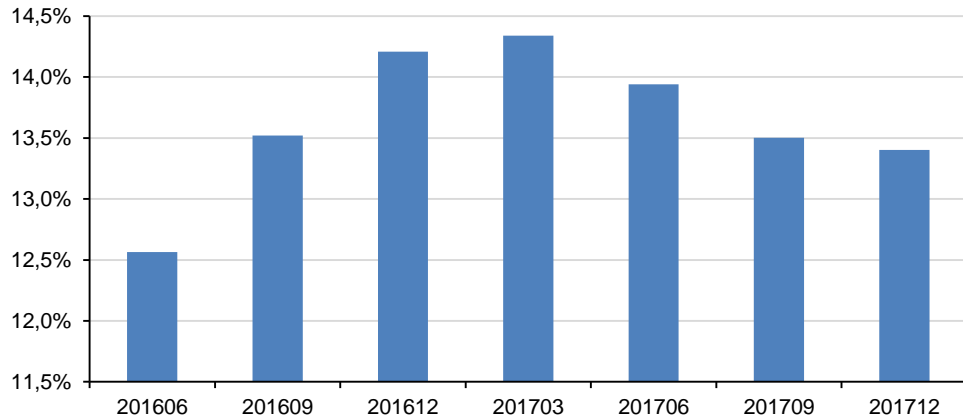
Tableau 13
LCR au 31 décembre 2017

	BNPP	SG	GCA	GBPCE	GCM	LBP
Décembre 2017	121 %	140 %	≈133 %	> 110 %	134 %	157 %

Source : communication financière ; GCA publie un LCR moyen sur 12 mois, mais les autres établissements publient des valeurs fin de période.

Entre décembre 2016 et décembre 2017, les banques ont augmenté le numérateur du LCR (actifs liquides ou *High quality liquid assets* – HQLA,) de 1,1 % via l'accroissement de leurs réserves en banques centrales, qui ont progressé de près de 19,5 % sur cette période et concentrent désormais 54,7 % des HQLA totaux (Graphique 41). À fin décembre 2017, la réserve de liquidité éligible à la banque centrale représente 13,4 % du total des actifs pour les principaux groupes bancaires français (Graphique 40).

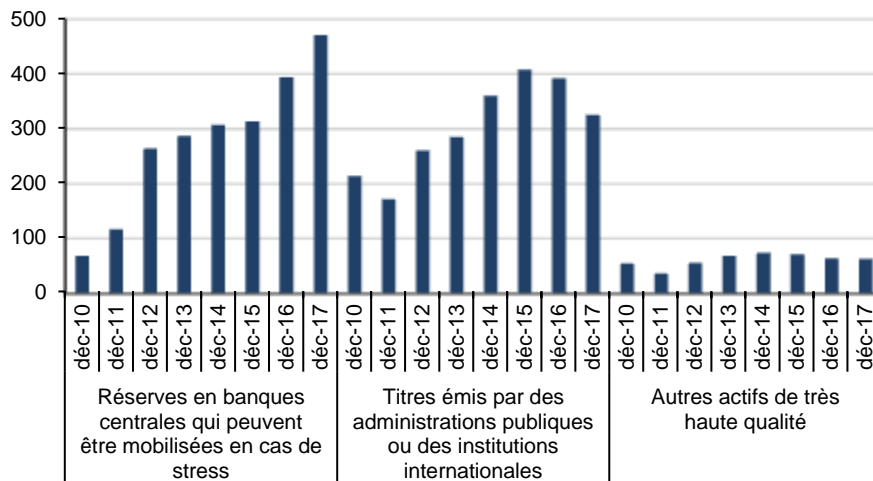
Graphique 40
Réserve de liquidité éligible à la banque centrale rapportée au total des actifs des banques françaises



Source : données FINREP et COREP –C71

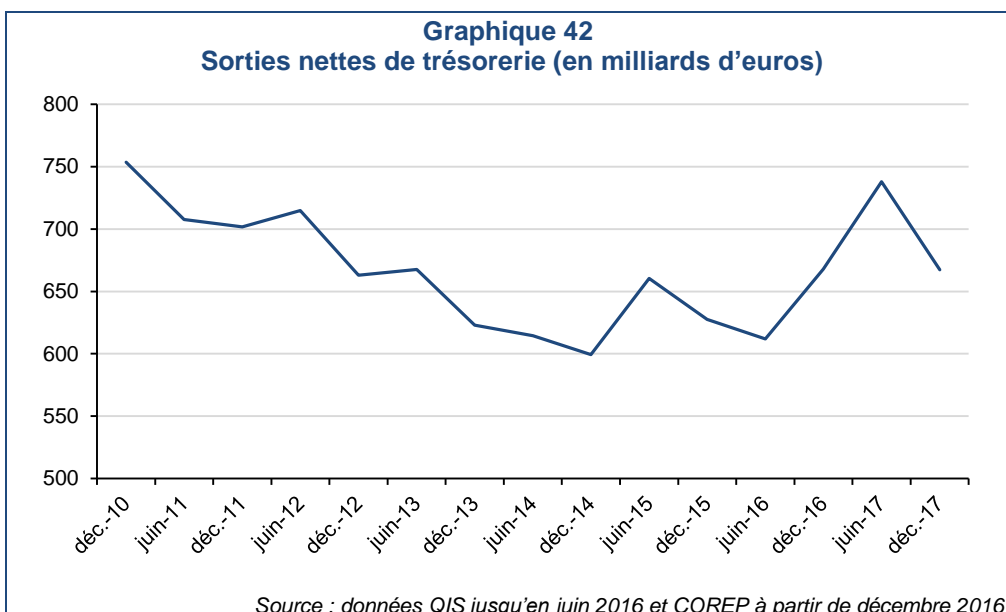
A contrario, les titres souverains ou d'organismes internationaux ne représentent plus que 37,8 % du total des HQLA en décembre 2017, contre 46,1 % un an plus tôt.

Graphique 41
Composition des HQLA des banques françaises (en milliards d'euros)

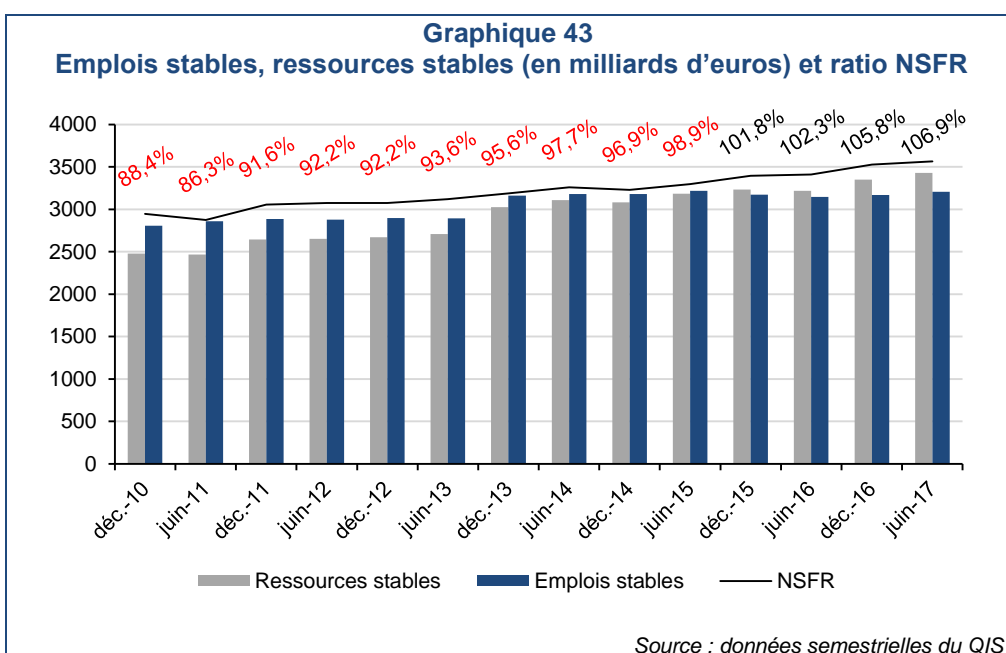


Source : données QIS jusqu'en juin 2016 et COREP à partir de décembre 2016

En décembre 2017, le dénominateur du LCR (sorties nettes de trésorerie) présente un niveau identique à celui de décembre 2016 (Graphique 42).



Le NSFR des principales banques françaises atteint 106,9 % à fin juin 2017, en hausse de 1,1 pt sur le premier semestre (**Graphique 43**). Les ressources stables (+2,3 %) excèdent les financements exigés (+1,3 % sur le semestre) de 221,3 milliards d'euros. Les grandes banques françaises atteignent désormais toutes individuellement le seuil réglementaire de 100 %, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.



4.3. Des progrès marqués dans le respect de la TLAC

En plus des exigences minimales en capital, les établissements d'importance systémique mondiale doivent également maintenir une capacité minimale d'absorption des pertes en cas de résolution (*Total loss-absorbing capacity* – TLAC). Ces exigences sont établies à 18 % des RWA et 6,75 % de l'exposition levier à l'échéance du 1^{er} janvier 2022, avec une phase transitoire de 16 % des RWA et 6 % de l'exposition levier applicable à compter du 1^{er} janvier 2019. L'exigence de TLAC relève du « pilier 1 » et est donc prioritaire aux coussins en capital.

Courant 2017, les banques ont poursuivi leurs émissions de dette « senior junior » non privilégiée, nouvelle catégorie de dettes de premier rang disponibles pour l'absorption des pertes, créée en décembre 2016 par le Code monétaire et financier (article L. 613-30-3-I-4), qui vient s'intercaler entre la dette subordonnée et la dette senior.

Dans leur communication financière concernant l'année 2017, plusieurs groupes ont publié des informations sur l'évolution de leur capacité totale d'absorption des pertes (Tableau 14). Les établissements estiment des ratios TLAC sur la base des données à fin décembre 2017³².

SG présente déjà, à fin 2017, un niveau supérieur aux exigences fixées par le Comité de stabilité financière pour 2019 avec un ratio TLAC à 21,4 % des RWA et 6,6 % de l'exposition levier. GBPCE estime son ratio TLAC à 20,8 % et envisage d'atteindre 21,5 % à fin 2019 en émettant de la dette senior non-préférée comprise entre 4 et 5 milliards d'euros par an et ne prévoit pas d'avoir recours à la dette senior préférée. GCA rapporte un ratio TLAC à 20,6 % à fin décembre 2017, hors dette senior préférée éligible et confirme son objectif de 22 % en 2019. Le groupe prévoit un ajustement potentiel du programme d'émission de dettes TLAC de 2 à 3 milliards d'euros en cumulé sur les deux années 2018 et 2019.

Tableau 14
Communication financière sur les ratios TLAC

BNPP	- Ratio TLAC (% des RWA) : non communiqué - Objectif : 21 % en 2020
SG	- Ratio TLAC (% des RWA) : 21,4 % - Ratio TLAC (% exposition levier) : 6,6 %
GCA	- Ratio TLAC (% des RWA) : 20,6 %, hors dette senior préférée éligible - Objectif : 22 % hors dette senior préférées éligible d'ici 2019
GBPCE	- Ratio TLAC (% des RWA) : 20,8 % (+150 bps en 2017) en incluant l'émission de 1,6 milliard d'euros de dette senior non préférée réalisée en janvier 2017 - Objectif : 21,5 % à fin 2019

Source : communication financière, quatrième trimestre 2017

³² Trois établissements ont communiqué leur estimation du ratio TLAC : GCA, GBPCE et SG. BNPP ne communique pas sur le sujet.

Listes des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Soldes intermédiaires de gestion	6
TABLEAU 2	Évolution du coefficient d'exploitation	7
TABLEAU 3	Évolution de la structure du PNB par ligne de métier	12
TABLEAU 4	Principaux agrégats des pôles Banque de détail et financements spécialisés	14
TABLEAU 5	Principaux agrégats de la BFI	16
TABLEAU 6	Évolution des revenus de la Banque d'investissement en 2017	16
TABLEAU 7	Principaux agrégats de l'assurance et de la gestion d'actifs en 2017.....	17
TABLEAU 8	Bilan agrégé des cinq principaux groupes bancaires français (en milliards d'euros).....	18
TABLEAU 9	Programme 2016 de financement de moyen / long terme, en milliards d'euros	21
TABLEAU 10	Ratio CET1 « full CRR/CRD4 »	35
TABLEAU 11	Impact de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur le ratio CET1 « full CRR/CRD4 » des banques françaises.....	36
TABLEAU 12	Ratios de levier CRR.....	37
TABLEAU 13	LCR au 31 décembre 2017	38
TABLEAU 14	Communication financière sur les ratios TLAC	41

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Structure du PNB par source de revenus (en % du total bilan moyen).....	7
GRAPHIQUE 2	Coefficients d'exploitation des banques européennes d'envergure internationale (en %)	8
GRAPHIQUE 3	Coût du risque rapporté au total de bilan	8
GRAPHIQUE 4	Coût du risque rapporté au total de bilan des banques européennes d'envergure internationale.....	9
GRAPHIQUE 5	Résultat net rapporté au total de bilan (<i>Return on Assets</i>).....	10
GRAPHIQUE 6	RoA des banques européennes d'envergure internationale (en %).....	10
GRAPHIQUE 7	RoE pour un échantillon de banques européennes d'envergure internationale (en %)	11
GRAPHIQUE 8	RoE – Comparaisons internationales.....	12
GRAPHIQUE 9	Évolution du PNB (en milliards d'euros).....	13
GRAPHIQUE 10	Évolution du coefficient d'exploitation	13
GRAPHIQUE 11	Évolution du coût du risque (en milliards d'euros)	13
GRAPHIQUE 12	Évolution du résultat avant impôt (en milliards d'euros)	13
GRAPHIQUE 13	Évolution de la marge nette d'intérêt et des commissions nettes par rapport à 2016(en %)	15
GRAPHIQUE 14	Évolution de la structure de l'actif entre 2009 et 2017 en milliards d'euros	19

GRAPHIQUE 15	Évolution de la structure du passif entre 2009 et 2017 en milliards d'euros	20
GRAPHIQUE 16	Échéancier des tombées de la dette long terme des principaux groupes bancaires français, en milliards d'euros – situation à fin 2017.....	20
GRAPHIQUE 17	Part des financements en USD des banques françaises.....	21
GRAPHIQUE 18	Évolution des primes CDS des principaux groupes bancaires français.....	22
GRAPHIQUE 19	Ratio crédit/dépôts pour les entreprises non financières et ménages en France et dans l'Union Européenne.....	22
GRAPHIQUE 20	Ventilation des exigences en fonds propres à fin 2017	23
GRAPHIQUE 21	Évolution des exigences en fonds propres entre 2016 et 2017 (en milliards d'euros).....	24
GRAPHIQUE 22	Évolution des EFP crédit par portefeuille entre 2016 et 2017..	25
GRAPHIQUE 23	Taux d'encours dépréciés des principaux groupes bancaires français.....	26
GRAPHIQUE 24	Taux de prêts non performants des principales banques européennes	27
GRAPHIQUE 25	Taux de provisionnement des encours dépréciés des principaux groupes bancaires français	27
GRAPHIQUE 26	Taux de provisionnement des encours dépréciés des principales banques européennes	28
GRAPHIQUE 27	EFP au titre des risques de marché (<i>milliards d'euros</i>)	29
GRAPHIQUE 28	Répartition des EFP marché par méthode de calcul (<i>en milliards d'euros</i>)	29
GRAPHIQUE 29	Évolution de la répartition des EFP au titre des risques de marché par facteur de risque entre décembre 2016 et décembre 2017	30
GRAPHIQUE 30	Densité des actifs pondérés pour risque de marché (<i>en milliards d'euros</i>).....	30
GRAPHIQUE 31	Montant notionnel des dérivés détenus à des fins de transaction (<i>milliards d'euros</i>)	31
GRAPHIQUE 32	Évolution des mesures de risque (VaR et SVaR) et du P&L quotidien (en millions d'euros)	31
GRAPHIQUE 33	EFP au titre des risques opérationnels (milliards d'euros).....	32
GRAPHIQUE 34	Pertes opérationnelles par ligne-métier (en millions d'euros)..	33
GRAPHIQUE 35	Répartition des pertes opérationnelles (millions d'euros)	33
GRAPHIQUE 36	Évolution du ratio CET1 agrégé des principales banques françaises depuis 2008	34
GRAPHIQUE 37	Ratio de solvabilité CET1 « <i>full CRR/CRD4</i> » / « <i>full Bâle 3</i> » à fin 2017, en %	35
GRAPHIQUE 38	Ratio de levier au 31 décembre 2017, en %.....	37
GRAPHIQUE 39	LCR des banques françaises	38
GRAPHIQUE 40	Réserve de liquidité éligible à la banque centrale rapportée au total des actifs des banques françaises	39
GRAPHIQUE 41	Composition des HQLA des banques françaises (en milliards d'euros).....	39
GRAPHIQUE 42	Sorties nettes de trésorerie (en milliards d'euros)	40
GRAPHIQUE 43	Emplois stables, ressources stables (en milliards d'euros) et ratio NSFR.....	40



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acpr.banque-france.fr